

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

VOL. 1, NO 7

SALABERRY DE VALLEYFIELD, P.Q., VENDREDI, 3 JUILLET, 1936 Imprimée à Huntingdon, Qué. Prix 5c.

Séance très intéressante du Conseil

Les pensions de vieillesse—
Le village Hallé—
Les fanfares

La pointe Cockburn

Le Conseil municipal qui ne s'était pas réuni depuis quinze jours a étudié au cours de la séance d'hier soir de nombreux problèmes de grand intérêt pour les citoyens de Valleyfield. Une des questions les plus intéressantes qui ont retenu l'attention de nos édiles fut l'aménagement de la pointe Cockburn en un parc public. La proposition en a été faite par MM. les abbés Grondin et Laniel directeurs de l'association des Voltigeurs de Valleyfield. Pourvu que la ville accepte de fournir les matériaux et les outils, nombre de jeunes gens s'offrent pour exécuter les travaux de terrassement. La proposition vise pour le moment à l'aménagement de terrains de tennis, de balle molle, et différents autres jeux.

Tandis que M. Leboeuf observe qu'il serait bon de commencer aussitôt les travaux de manière à ce que le parc puisse être utilisé dès cet été, M. Miron propose de soumettre la question au comité des finances. Finalement on se range à l'avis de M. Cholette qui propose de demander à l'ingénieur un plan d'ensemble. On fait observer que l'ingénieur a déjà tracé un plan. Avec l'aide du chapelain des Voltigeurs, le Comité d'embellissement verra à l'exécution du plan.

Le Conseil étudia longuement une demande des propriétaires du village Hallé qui réclament les services d'eau et d'égout. Ces propriétaires s'offrent à exécuter eux-mêmes le travail à des salaires réduits de moitié; ils font observer qu'ils doivent aller quérir l'eau au canal, ce qui

(suite à la page 10)

M. D. Sauvé reste allié de M. Duplessis

Il commencera sa campagne électorale dans 3 semaines

Revenu précipitamment des Etats-Unis, M. Sauvé se propose d'y retourner après les élections, dans le but d'étudier les problèmes que suscite le projet de canalisation du St-Laurent.

M. Sauvé croit que cette question est d'actualité et qu'il est bon de s'y intéresser, car, dit-il, il est probable que Roosevelt fera sa campagne électorale en bonne partie sur ce projet.

Pour bien démontrer que l'Union Nationale n'a aucun lieu qui le rattache au parti conservateur fédéral, M. Sauvé blâme M. Bennett sans restriction du sujet de l'attitude du chef de l'opposition lors du débat sur la monnaie bilingue.

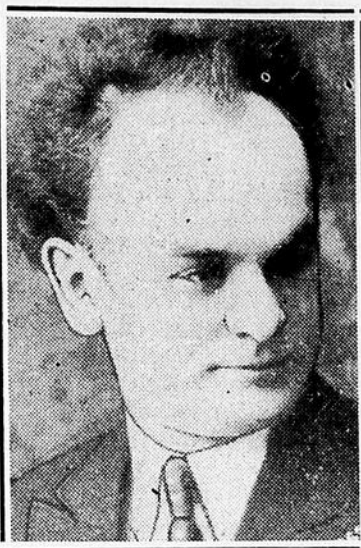
M. Duplessis, ajoute M. Sauvé, ne mêle pas sa politique à celle du fédéral. Comme il l'a déclaré carrément, il est "national" avant tout. Quant aux \$150,000 que M. Duplessis aurait reçus des trusts, notre député sortant affirme que toute cette histoire n'est qu'un tissu de faussetés.

M. Sauvé ne croit pas à un rapprochement "immédiat" entre M. Duplessis et M. Gouin.

En ce qui le concerne personnellement, M. Sauvé dit qu'il est prêt à faire la lutte, quel que soit le candidat qu'on lui opposera.

M. Sauvé a été l'objet d'une ovation à Beauharnois au cours d'une partie de balle au camp dont il lança la première balle.

M. Sauvé précise qu'il ne commencera pas sa campagne avant trois semaines.



SIGNOR G. AGOSTINI, directeur musical de l'Harmonie Bellerive, dont la composition "Festival 1936" sera exécutée lors du festival.

Imposante manifestation à Malone

L'Harmonie Bellerive et la Garde Champlain y assistent

Comme nous l'avions annoncé, l'Harmonie de Bellerive et la Garde Champlain, ont participé à la fête de la Bonne Entente qui a été célébrée mercredi à Malone.

Les autorités et la population de Malone réservait à nos délégués un accueil chaleureux. Le maire Cardinal avait tenu à venir lui-même, à la gare accompagné de citoyens éminents de la ville, souhaiter la bienvenue à nos concitoyens.

Précédés par le maire et M. Arthur Vinet, président de l'Harmonie de Bellerive qui avaient pris place dans une automobile, la Garde Champlain, l'Harmonie de Bellerive et les boy scouts se rendirent en parade au centre de la ville.

De 11^h 1/2 heures à midi, l'Harmonie donna un concert en plein air qui lui valut les applaudissements de la foule.

Après le diner qui fut servi dans les salles de l'église Congrégationnelle, le grand défilé parcourut les rues de la ville. On y remarquait, outre une vingtaine de chars allégoriques, les fanfares de Beauharnois, de Malone, l'Harmonie de Bellerive, la fanfare du 26^e régiment d'infanterie de Plattsburg, et les boy scouts de Valleyfield et de Malone.

Le défilé se rendit ensuite au terrain d'exposition. L'Harmonie de Bellerive joua le God Save the King tandis qu'on hissait le drapeau canadien, puis on hissa le drapeau américain au son de l'hymne national américain joué par la fanfare militaire de Plattsburg.

Le maire de Syracuse lut ensuite une adresse de bienvenue à laquelle répondit, en l'absence de représentants de notre ville, M. Roy, maire de Beauharnois.

M. Delpha Sauvé, député sortant de Beauharnois dit aussi quelques mots. Il remercia les autorités de Malone de leur si cordiale réception, rappela que la bonne entente n'avait jamais cessé d'exister entre Malone et Valleyfield et termina invitant les citoyens de Malone à venir à Valleyfield où ils se sentiront parfaitement chez eux.

Il y eut des courses de mules, de chevaux, du vaudeville, de la boxe et une partie de balle au camp qui se termina par la victoire du Malone sur le Sorel (7 à 6).

L'Harmonie de Bellerive se rendit ensuite à l'invitation du club des Elks, puis à 8 heures, donna un concert en plein air, dans la rue, sous la direction de M. Paul Dumouchel, sous-directeur de l'Harmonie.

Les voyageurs quitteront Malone le soir, à 11 heures, enchantés de la

(suite à la page 10)

Un chauffeur ivre provoque une collision

Quatre personnes de Valleyfield sont légèrement blessées

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves se produisit samedi soir sur le chemin de ligne à environ un mille de la traverse Côteau-Valleyfield. M. Napoléon Plante revenait en automobile de son camp d'été et faisait la file derrière deux compagnons de vacances: un ami de Montréal et E. Plante. Un automobile apparemment conduite par un homme ivre s'en venait dans la direction inverse et tira des bordées. Les deux compagnons évitèrent difficilement la collision, l'un d'eux passant à gauche du chemin en dernier ressort. Mais il n'en est pas de même pour la dernière voiture. M. Napoléon Plante, le chauffeur, passe à l'extrême bord du chemin; l'herbe fait déraiser les roues et l'auto capote dans le fossé.

M. et Mme Nap. Plante, M. et Mme Lamothe de Valleyfield, occupants de l'auto en question, ne furent que légèrement blessés. Seule Mme Lamothe eut recours aux soins du médecin. Dimanche matin elle dut se faire examiner un bras au rayon-X, et le médecin lui pansa une meurtrissure au front.

L'accident était passé inaperçu pour les deux autos de tête. C'est M. Thibault de Valleyfield, qui arriva le premier sur les lieux et prévint la famille Emile Plante, et le garage Perron.

Le camion-remorque retira l'auto du fossé et l'amena jusqu'au garage où on évalue les dommages à une trentaine de piastres. On remarqua qu'aucune vitre n'avait été brisée.

On n'a pu rejoindre celui qui fut la cause de cet accident.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Chester Hampson et Armand Laprade, accusés de vol d'animaux, ont été condamnés par le magistrat chacun à six mois de prison. Hampson, que le juge avait d'abord condamné à subir son procès pour recel, a définitivement été trouvé coupable de vol. Le juge usa de clémence à son égard à cause de ses cinq jeunes enfants. Laprade bénéficia de la clémence accordée à Hampson et subit la même condamnation quoique sa culpabilité fût établie d'une façon plus précise.

Henry Thurston a été condamné à six mois de prison pour avoir été trouvé coupable de vol d'effets divers dans une maison d'été. Le magistrat prononça la condamnation sur des preuves circonstancielles; les explications données par l'accusé au sujet de la provenance des effets volés qu'on avait trouvés chez lui n'étaient pas satisfaisantes. On remarque de plus que la preuve fut, plutôt contradictoire.

Le magistrat a condamné à dix piastres d'amende et à \$22.25 de frais Raoul Charette pour avoir été trouvé en possession d'une machine de jeu. Pour des accusations identiques Napoléon Cécyre, de Ste-Martine. George W. Spicer, de Hopkins Point, Jean Freedman, de Ste-Martine, ont été condamnés respectivement à \$10. d'amende et \$26.10 de frais; \$25. d'amende et \$31.35 de frais; \$25. d'amende et \$26.10 de frais.

Le juge Joseph Demers a entendu la cause de Emile Ricard vs Joseph Henry. Le défendeur n'étant pas prêt à procéder, la cause a été ajournée sine die. Il s'agit d'une action pétéitoire pour rentrer en possession d'une terre.

L'hon. Jean-J. Denis de la cour supérieure a nommé M. H.-B. Patton d'Ormstown, fiduciaire en vertu du testament de dame Margaret Weddell Barrie.



M. ARTHUR VINET, président de l'Harmonie Bellerive, qui organise, à l'occasion du festival des fanfares, une excursion à Shawinigan.

M. Saintonge candidat plus que probable

La Jeunesse Libérale élit de nouveaux officiers

Au cours d'une réunion qui eut lieu mercredi les sections Nouveau-Salaberry-Grand-Ile de la Jeunesse libérale ont élu leurs officiers pour l'année 1936-1937. Président: Antonio Dupuis; Vice-Président: Joseph Latour; Secrétaire: Emile Daoust; Trésorier: Maxime Cousineau. Au nombre des Directeurs Honoraires, nous relevons les noms de Arthur Boyer, maire de la Grande-Ile, Hormidas Gervais, maire du village Nouveau-Salaberry, et de MM. Ovilva Boyer, Louis Leduc, Alcide Charette, Zéphirin Boyer de la Grande-Ile, et de MM. Aimé Bougie, Wilfrid Jodoin, Georges Brunet, Joseph Daoust, Georges Lecompte, Narcisse Laberge, Ulric Boyer, Rosaire Lecompte, Joseph Cousineau, du Nouveau-Salaberry.

Quant au candidat libéral, on s'attend à sa mise en nomination prochaine.

A plusieurs reprises les journaux ont annoncé qu'il n'y aurait pas de convention pour le choix des candidats dans chaque comté pour la prochaine élection.

La Patrie du 28 juin et la Presse du 1^{er} juillet déclaraient que les candidats seront désignés, de part et d'autre, sans convention officielle, par les organisations locales et l'organisation centrale conjointement.

Tel est, à tout événement, le désir que les trois chefs de parti, ont clairement laissé entendre jusqu'ici.

Voici ce que disait La Patrie du 28 juin: "Tant du côté ministériel que des autres côtés, on semble cette année très peu favorable à la tenue de conventions. L'expérience a démontré que ces assemblées, facilement "paquetables", ne jouissent d'aucun crédit et ne sont souvent que de peu d'utilité. On va s'efforcer de faire agréer, dans chaque comté, le candidat le plus raisonnablement sûr de gagner l'élection."

M. Horace Besner, président de la Jeunesse Libérale du comté de Beauharnois nous dit que "l'Association est convaincue, d'après les adhésions qu'elle a reçues à date, et d'après les renseignements qu'elle a obtenus de toutes les parties du comté, que l'ex-député provincial, M. Gontran Saintonge, rencontre le vœu populaire du côté libéral; voilà pourquoi la Jeunesse libérale se rallie à l'idée qu'une convention serait inutile, idée émise par l'organisation centrale libérale

"L'Association de la Jeunesse libérale et indépendante, poursuit M. Besner, désintéressée; par son étendue dans tout le comté, comme par

(suite à la page 10)

L'Exposition marquera un grand progrès

Attractions plus variées—
Nouveaux règlements de courses

Les juges choisis

Les membres de l'exécutif travaillent activement à l'organisation de l'exposition de Valleyfield.

M. Jacques Malouin, N.P., nous dit que l'exposition de cette année marquera un immense progrès.

Tout d'abord quant aux attractions, on vient de signer un contrat avec la compagnie World's Exposition Shows, de Philadelphie, une des organisations les plus importantes du genre.

Cette compagnie qui est en ce moment à Herkimes, N. Y., a été également chargée des attractions de l'exposition de Trois-Rivières.

Il y aura, en tout, 14 tentes. 20 wagons sont nécessaires du transport du matériel. Le personnel compte 300 membres.

Comme exemple de la supériorité de ces attractions sur celles de l'an dernier, on note qu'il y aura douze voitures mécaniques au lieu de trois.

Le Pavillon Agricole dont on achève la construction contribuera largement à l'importance de l'exposition.

Entièrement construit à l'épreuve du feu, cet immense édifice contiendra 2000 sièges. Cinq mille personnes peuvent y trouver place debout.

Accompagné de M. Z. Perron, M. Malouin a rencontré M. Humphreys, gérant-général de la General Motors dans cette province. On propose à la General Motors de payer les sièges, au dos desquels on apposera pour 10 ans une annonce de la compagnie. Le coût des sièges sera de \$1,800.00.

On a déjà reçu de nombreuses demandes venant de compagnies d'amusement qui désirent louer

(Suite à la page 10)

Aspect de la future église de Bellerive

Interprétation moderne du style Renaissance—
1100 places

La future église de Bellerive dont on commence la construction, sera à l'extérieur, d'aspect franchement moderne. C'est ce que nous déclare M. Jean-Marie Lafleur qui en collaboration avec M. J.-N. Audet en a tracé le plan.

La décoration intérieure sera une interprétation moderne du style Renaissance.

A une question que nous lui posons, M. Lafleur précise que cette interprétation demeure dans des limites très conservatrices. Ce qu'on appelle le style Dom. Bellot (bien a tort puisque ce religieux n'a rien inventé) n'a rien à voir. D'ailleurs, M. Lafleur ne semble pas enthousiasmé des théories pronées par le célèbre moine architecte. On a fait beaucoup trop de bruit autour de lui lors de son passage au Canada.

La future église ressemblera à Ste-Marie-Majeure, de Rome, sans en être toutefois une servile copie.

La chose eut été d'ailleurs impossible. Ce qui fait la beauté de Ste-Marie-Majeure c'est la perspective obtenue par deux rangées de quarante quatre colonnes. On conçoit que cette perspective n'aurait pu être obtenue avec les huit colonnes que prévoit le plan de l'église de Bellerive.

L'intérieur sera entièrement de plâtre. D'après le plan initial, les colonnes et les corniches devaient être de pierre artificielle, mais on a du s'en tenir au plâtre, pour des raisons d'économie.

(suite à la page 10)

LA GAZETTE de SALABERRY de VALLEYFIELD

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

MEDERIC-R. PRIMEAU, Directeur-gérant
LOUIS PELLAND, - Rédacteur en chef
RENE HALLE, - Gérant de la publicité
C. P. 699 24 rue Nicholson, Tél 60

Vendredi, le 3 juillet, 1936

L'Angleterre et sa politique

ALFRÉD Duff Cooper, ministre de la Guerre dans le cabinet britannique, vient de se laisser aller à des constatations qui valent d'être relevées:

"Il est une réalité que mes compatriotes perdent trop souvent de vue," dit-il, "c'est que l'amitié franco-britannique n'est pas une question de sentiment, ni même de choix. C'est une nécessité urgente; une question de vie et de mort pour nos deux pays. Il y a encore aujourd'hui beaucoup d'Anglais qui sont à ce point aveuglés par leurs préjugés, qu'ils croient sincèrement que l'Angleterre est entrée en guerre par pure bonté de coeur, tout simplement pour aider ses amis les Français."

"Nous sommes entrés dans la guerre, en 1914, parce qu'il y allait, pour nous, d'un intérêt vital et parce que nos vies étaient en danger. C'est cette espèce d'ignorance qui incite, de temps à autre, des Anglais à proposer une nouvelle orientation de notre politique étrangère et le choix d'autres amis. Ils ne comprennent pas que la nation n'est pas libre de choisir ses alliés suivant son bon plaisir."

Depuis toujours, l'Angleterre n'a connu qu'un principe que Palmerston a révélé lorsqu'il s'est laissé aller à dire: "L'Angleterre ne connaît ni inimitiés, ni amitiés éternelles, mais seulement ses intérêts immuables." Ce principe, l'Angleterre l'applique en deux phases. La première consiste à "voir et attendre", la seconde à "diviser pour régner".

En 1914, l'Angleterre est demeurée aussi longtemps que possible à son poste d'observation. Elle en sortit lorsqu'elle s'aperçut qu'elle était, à travers la France, le point de mire de l'Allemagne. Pour rétablir l'équilibre que la victoire avait compromis, l'Angleterre entreprit, par les bons soins de Lloyd, George, de saboter la victoire de façon que l'on sait.

Depuis ce jour, la politique de l'Angleterre n'a pas varié; c'est ainsi qu'elle approuva en quelque sorte le réarmement allemand et la remilitarisation de la Rhénanie.

Cette politique, si elle est très avantageuse, comporte de grands risques. Pour réussir elle doit être menée de main de maître. Le malheur, pour l'Angleterre, est qu'elle manque en ce moment, comme la France d'ailleurs, d'hommes politiques d'envergure. Qu'elle se fasse prendre à son propre jeu, on peut, sans le souhaiter, le prévoir.

Les leçons d'une fête

LA fête de la St-Jean-Baptiste donne lieu chaque année à de fort belles manifestations.

Le lendemain, tout est si bien oublié qu'un certain ridicule s'attache à ces déploiements de drapeaux, de fanfares et d'éloquence. Cela vient de ce qu'on se méprend sur la nature de notre fête nationale. On croit qu'elle est une fin, alors qu'elle n'est qu'un moyen. Elle nous donne l'occasion de rapprocher le passé du présent et de nous tracer une ligne de conduite pour l'avenir.

Si nous ne faisons pas ce rapprochement, si notre fête nationale ne nous sert qu'à plonger dans le passé, il vaut mieux de l'ignorer, car alors elle ne sert qu'à faire de nous des fossiles. Inutile de nous rappeler les hauts-faits de nos ancêtres si nous sommes incapables de la moindre lutte; inutile de rappeler leurs victoires, si nous ne savons qu'entasser de honteuses défaites. Il est par-dessus tout inutile de nous féliciter de notre survivance si nous n'avons survécu que pour vivre d'une vie à tous égards médiocre.

Or, la médiocrité est le milieu où s'est complu la génération qui nous a précédés. C'est triste, mais c'est vrai. Et nous continuons à glisser avec une telle rapidité qu'à moins d'une réaction immédiate nous n'existerons plus dans cinquante ans.

N'insistons pas, nous avons déjà trop perdu de temps à brailer. C'est le temps ou jamais d'agir. Pour mener la lutte à bonne

fin, il nous faut tout d'abord, selon le précepte du sage, nous connaître nous-mêmes, prendre conscience de notre mentalité, de nos aptitudes, nous rappeler aussi que nous formons un groupe ethnique différent de celui dont nous sommes voisins. Cette constatation faite, il apparaît clairement que tous nos efforts doivent porter vers la sauvegarde et le raffermissement de notre autonomie dans tous les domaines.

Tout d'abord, dans le domaine économique. Il nous faut, par la coopération, accumuler un capital. Possédant la richesse, nous obtiendrons tout le reste par surcroît: respect des droits politiques, renaissance intellectuelle, écloserie artistique et scientifique. La richesse a formé, observe-t-on, aux Etats-Unis, un peuple de parvenus et de primaires. C'est inexact. Dans ses "Itinéraires philosophiques", M. Hermas Bastien note que "ce tintamarre (cinéma, danses hawaïennes, musique de nègre, etc.) n'exprime pas toute l'activité américaine bien que malheureusement ce soit par lui qu'elle se révèle à nous ordinairement. Y percevoir une réalité plus riche ne dépend que de nous. Seule notre incuriosité nous empêche de soupçonner l'influence intellectuelle américaine."

Quant à nous, si nous avons soin, tout en poursuivant la conquête économique, de conserver intacte notre mentalité, nous ne pouvons utiliser à d'autre fin notre richesse qu'à l'acquisition d'une culture vers laquelle nous tendons naturellement.

Ces quelques données s'efforcent d'être réalistes et constructives. Elles s'opposent à celles que l'abbé Groulx appelle des "considérations d'un romantisme enfantin sur la terre, le culte du clocher paroissial, la moisson des berceaux". Elle s'oppose aussi au chauvinisme stérile qui nous porte à injurier une autre race dont nous devrions, à certains égards, suivre l'exemple.

Les dettes de guerre

DES treize pays qui doivent en bloc \$1,160,122,766 aux Etats-Unis, seule la Finlande, à l'échéance du 15 juin, a payé les intérêts de sa dette.

Aux Etats-Unis, on est fort mécontent et en certains endroits on se montre fort scandalisé. Pour afficher de tels sentiments, nos voisins du sud sont de toute évidence tenus dans l'ignorance des faits.

Tout d'abord on ne peut nier la bonne foi des pays débiteurs lorsqu'ils déclarent qu'ils paieraient volontiers s'ils le pouvaient. La dette qu'ils ont envers les Etats-Unis les ennuie énormément et chacun d'eux serait prêt à s'en acquitter si seulement les Etats-Unis acceptaient qu'on leur rende ce qu'ils ont prêté; des produits et des services. Mais les Etats-Unis veulent de l'or. Et de l'or, on n'en a pas.

Que les Etats-Unis veuillent protéger leurs industries en limitant les importations, on n'y voit rien de de très légitime. Mais alors qu'on efface les dettes.

Dans une étude très au point que publiait récemment l'Action Economique des Jeunes, M. Jean Girard, après avoir établi l'impossibilité où se trouvent les pays débiteurs de régler en or, observe que "la plus grande difficulté, au sujet du règlement des dettes de guerre, existe dans la capacité que possède une nation créditrice d'absorber les importations étrangères. Si la France exporte aux Etats-Unis beaucoup plus qu'elle importe, il lui serait peut-être possible de verser ses annuités et le peuple américain devrait être consentant. Le tarif Hawley-Smoot de 1930 prouve que les Etats-Unis ne veulent pas importer plus qu'il ne faut. Le fait de laisser entrer en masse les produits français affecterait l'industrie et aurait une répercussion sur le nombre des chômeurs. Aussi longtemps que les Etats-Unis ne voudront pas recevoir les produits et les services en règlement des dettes de guerre, il n'y a rien à faire. Pourquoi les Américains refusent-ils de recevoir ce qu'ils ont prêté? Les Alliés, en 1917, demandèrent des textiles, des produits agricoles, etc.; ils sont prêts à les remettre mais on ne veut pas les accepter."

Envisageant un autre aspect de la question, M. Girard écrit très judicieusement: "Si l'Allemagne avait payé les réparations, les pays auxquels ces montants étaient dus en auraient pris une partie pour payer leur créancier. C'est le moratoire Hoover qui a jeté à bas tout l'édifice des réparations pour sauvegarder le capital américain placé en masse en Allemagne. Les Etats-Unis privent les Alliés de leurs ressources et exigent quand même d'être payés! On tourne dans un cercle vicieux."

La situation est sans issue. Si on veut

en finir, il n'y a qu'une chose à faire: annuler les dettes. Les Etats-Unis devront s'y résoudre un jour ou l'autre, surtout s'ils veulent bien se rappeler que tout l'argent prêté est demeuré aux Etats-Unis et y a été employé à produire ce dont les Alliés avaient besoin; que l'industrie américaine en tire des profits énormes; que le gouvernement, par l'imposition de taxes sur les profits extraordinaires, se trouve remboursé de la moitié de ses prêts.

M. Girard va plus loin encore: "Les Alliés, écrit-il, pourraient maintenant dire: "Nous avons combattu quinze mois pour vous, vous étiez avec nous contre l'Allemagne et vous n'êtes pas venus. Payez-nous les dépenses que nous avons effectuées en combattant pour le peuple américain". Toutes proportions gardées, ces dépenses se montent à 5,018 millions de dollars. Le bilan des dettes de guerre n'a jamais été rédigé, seul le débit était connu. Avec l'aide de statistiques qui viennent d'être publiées en France et en Amérique nous sommes en mesure d'évaluer les sommes qui vont au crédit des Alliés. Le Trésor américain épargna et reçut \$13,924 millions; il serait donc débiteur de \$3,011 millions."

Ainsi étudiée à la lumière des faits, la question des dettes de guerre change totalement d'aspect et l'attitude de la Légion américaine qui, en signe de protestation, refuse de tenir un congrès dans un des pays qui n'ont pas payé leurs dettes apparaît assez peu raisonnable.

Le Masque d'Or

ON a dit du Négus qu'il possédait une intelligence supérieure et une vaste culture.

Si la civilisation n'a fait en Ethiopie aucun progrès, c'est, poursuit-on, parce que l'empereur n'a aucune autorité sur ses sujets. Ces deux affirmations qui tentent de se compléter ne vont pas de pair sans quelque invraisemblance, surtout si on se rappelle que sous Ménélik le peuple éthiopien vécut heureux et relativement puissant et que l'avènement d'Hailé Sélassié marque sa déchéance.

M. Henry de Montfreid qui a vécu de longues années en Ethiopie et qui a suivi de bout en bout la campagne italienne donne du dernier négus une description qui contraste avec le portrait que nous en avaient tracé des observateurs superficiels, trompés par le "masque d'or" sous lequel Sélassié cachait ses véritables traits.

"Masque menteur, dit M. de Montfreid, qui cache un monstre de cupidité, de cautele, de froide et hypocrite cruauté, indigne même de la pitié qu'on doit aux vaincus. Aucune confusion n'est à faire entre lui et ces peuples d'Ethiopie qui ont douloureusement supporté sa tyrannie. Hailé Sélassié, précédemment appelé le ras Tafari, a usurpé le pouvoir, par la ruse et la violence, sur les héritiers légitimes de Ménélik. Le bruit court qu'il ne serait même pas de naissance abyssine. Sa mère, Iméné Mibiet, descend d'une esclave de guerre et d'un homme du Wollo; elle épousa en justes noces, à la vérité, le ras Makonen, mais celui-ci séjourna un peu trop de temps en Europe pour que l'enfant, qui naquit à son retour, pût lui être attribué. On affecta de croire qu'un miracle avait prolongé cette grossesse au-delà du terme naturel, afin que le père assistât à la naissance de son fils. Mais, pour les initiés, le vrai père d'Hailé Sélassié est un serviteur hindou, du nom de Mohamedally, qui vit encore à Bombay. Aussi, la noblesse abyssine qui s'inclinait — parlons maintenant au passé — devant le roi des rois l'appelaient-elle avec mépris, quand une indiscretion dangereuse n'était pas à craindre, le Banian, c'est-à-dire l'Indien."

Parvenu au trône, l'usurpateur bouleversa les vieilles traditions féodales du pays, à son profit, non à celui d'une population qu'il n'a cessé, paraît-il, de froisser et de pressurer. Il avait, par confiscations et dépossessions, acquis un domaine personnel énorme, qu'on pouvait évaluer à un bon tiers de l'empire; il a fait commerce des richesses du pays et s'est enrichi colossalement en ruinant ses sujets; la fortune immense qu'il a mise à l'abri dans les banques étrangères est le produit d'un pillage systématique; il a appelé les spéculateurs étrangers, berné les diplomates, joué un jeu de cartes biseautés avec les politiques européennes, introduit dans les moeurs un modernisme approximatif qui ne pouvait s'accorder avec elles, le tout par calculs cupides, etc. S'il a attiré la foudre, c'est qu'il a semé le vent."

Voilà qui explique la fuite honteuse du négus et qui jette un nouveau ridicule sur la réception que les vieilles filles et les boy-scouts lui réservèrent à Londres.

Franklin Roosevelt

EN marge de la campagne électorale qui commence aux Etats-Unis, "Le Furet" de "Vendemiaire" trace du président Roosevelt le vivant portrait que voici:

Les pouvoirs de Franklin Roosevelt sont à ce point étendus qu'on pourrait ranger le président de la République des Etats-Unis parmi les dictateurs qui régissent actuellement une bonne partie du monde. Mais nul n'y songe. Et il y a là une bien simple et bien significative raison: de préférence aux froncements de sourcils, Franklin Roosevelt pratique le sourire...

Et voilà toute la différence.

Mussolini est un homme remarquable. Nul ne peut en disconvenir. Hitler possède également bien des talents. Il serait puéril de le nier. Mais l'un et l'autre, qu'on le veuille ou non, sentent la "composition", le "voulu", le "forcé" même; pour tout dire d'un seul coup: l'armoire à glace. Il y a dans les attitudes de ces deux grands chefs un certain parti pris de théâtre. Inclinent-ils par nature au dramatique? En tout cas, du matin au soir, ils sont en scène. Et il faut bien le constater: leur arsenal de pensées, de gestes, de mot et de costumes provient en droite ligne du bon vieux mélo en cinq actes. Le père Sardou en eût fait ses choux gras... La vamp moderne est d'Amérique. Mais l'homme fatal de 1936 est encore d'Allemagne ou d'Italie...

Regardez Franklin Roosevelt sur l'une quelconque de ses photographies. Il possède — front proéminent, nez droit et menton galochard — tout ce qu'il faut pour jouer les César.

Non?

Tirez-lui les sourcils vers le bas, enlevez-lui le sourire, gratifiez-le en compensation d'une mèche plongeante et vous verrez qu'il ne sera pas, des trois, le plus éloigné du type dictatorial le plus populaire, du Corse... Seulement voilà: Franklin Roosevelt entend conserver un masque amène, enjoué, cordial. Peut-être se dit-il que le sourire du chef a bien des vertus qui incite la troupe à l'optimisme, donne confiance et tend à substituer séductions à contraintes... Chacun sa méthode. Celle du président des Etats-Unis ne serait-elle pas la méthode d'un homme qui possède assez d'autorité pour se dispenser de jouer à l'autoritaire?... Deux choses, d'emblée, préviennent en sa faveur: sa simplicité et son naturel. Les voilà bien les grands signes qui ne trompent pas sur la qualité fondamentale des êtres. Ne nous méfions pas systématiquement des gens qui posent. Mais donnons notre confiance à ceux qui savent se montrer tels qu'ils sont...

Il a cinq ans. Ses parents le conduisent à la Maison Blanche. Le président Cleveland pose sa main sur sa tête blonde et dit: "Enfant, je te souhaite de ne jamais occuper ma place...". Huit ans. Il ne rêve que d'aventures maritimes. Quatorze ans. Il traverse la baie de Fundy, seul, à bord d'une coquille de noix. Dix-huit ans. Il parcourt l'Europe à bicyclette... Vingt ans. Harvard. Columbia. Il veut s'engager dans la flotte et prendre part à la guerre hispano-américaine. Il prépare sa fuite de l'Université. Une attaque de rougeole le cloue au lit... Vingt-trois ans. Marié... Vingt-cinq. Papa... Vingt-sept ans: avocat... Il eût préféré la marine, mais la présence de son oncle Teddy à la Maison Blanche lui interdit tout accès aux galons. Vingt-huit ans: sénateur et capitaine d'une équipe de football... Trente et un ans: Secrétaire d'Etat à la Marine... 1914: la guerre, il se déclare pour nous dès le début... 1917: Il vient en France et songe à lâcher son portefeuille pour un commandement au front. Seule l'armistice... 1920. Une attaque de paralysie le terrasse. On le transporte dans une petite station où un miracle se produit. Il revient à la vie, lance la station en grand et répare sur le forum avec des béquilles... 1928: gouverneur de New-York à 25,000 voix de majorité... 1930: réélu avec 750,000 voix de majorité... 1932: président de la République des Etats-Unis à la quasi-unanimité des suffrages.

Et après tout ça, on le retrouve tel qu'en ses débuts, aussi spontané et aussi dégagé d'allure et de propos, aussi jeune. Il a réussi à demeurer fidèle à un idéal purement humain... Ce qui manque, chez tant d'avocats, d'ingénieurs, de politiques, de juges ou de prêtres, c'est l'homme. Voilà la grande tare moderne. On cherche des esprits et des coeurs, on ne trouve que des spécialistes ou des techniciens, des machines. Et ce dont il faut féliciter les Américains, c'est d'offrir au monde, en l'espèce de leur président, l'exemple d'une souriante exception...

Chez nous et ailleurs

L'Alliance pour le vote des femmes du Québec adopte une résolution priant les membres du Parlement d'Ottawa et les membres du cabinet fédéral de s'abstenir de prendre rang dans la prochaine campagne provinciale. Malgré cette supplique, il est fort probable que les députés fédéraux y participeront. Les chefs libéraux fédéraux auraient été consultés au sujet du choix des membres du cabinet Godbout et auraient même aidé à l'élaboration du programme à soumettre au peuple du Québec.

Jeudi dernier, la radio nous annonce que l'A.L.N. fera la lutte sans prêter flanc à aucune compromission de part et d'autre.

M. Duplessis refuserait de former un cabinet avant les élections même si le gouverneur-général le lui demandait. Il préfère attendre la demande de l'électorat.

L'Union nationale se propose d'établir une cour martiale; elle a décidé de former un "comité du vote honnête" doublé d'un comité juridique qui traduira sans délai devant les tribunaux tous ceux qui se rendront coupables de fraudes... aux élections, bien entendu.

M. Godbout présente son cabinet aux journalistes montréalais. Il prévoit commencer sa campagne électorale vers le 10 juillet; il ne peut déterminer où il en fera l'inauguration.

Les ministres sont MM. T. D. Bouchard, affaires municipales, terres et forêts; P.-Emile Côté, voirie; Edgar Rochette, travail, chasse et pêche; Césaire Gervais, travaux publics; Lawrence Connors, ministre sans portefeuille; Wilfrid Gagnon, industrie et commerce; commissaire de l'hôtellerie; Stewart McDougall, très. prov.; Cléophas Bastien, ministre sans portefeuille; C.-A. Bertrand, procureur général et sec. provincial.

Le chef du parti conservateur ontarien, l'hon. Earl Rowe, a promis à ses partisans de l'est de l'Ontario de rappeler la loi votée par Mitchell Hepburn en vue d'accorder une plus forte part de la taxe des corporations aux écoles séparées. Il qualifia cette loi "d'injuste et inique". L'ire de l'hon. chef de l'opposition l'amena à accuser le gouvernement de légiférer sans mandat du peuple.

Le délégué canadien à la convention du travail à Genève s'est abstenu de voter sur la question de la semaine de 40 heures, le gouvernement fédéral canadien ayant été informé par la Cour suprême qu'il n'avait pas le droit d'empiéter sur le domaine provincial, même pour remplir les obligations de traités internationaux.

Sous la direction du major Milton F. Gregg, un groupe de vétérans s'est embarqué pour la France afin de s'occuper des derniers préparatifs pour recevoir les pèlerins canadiens à Vimy. Il y aura réceptions publiques à Paris, Rouen, à Blois et à Arras en l'honneur des 6000 pèlerins. Le contre-torpilleur "Saguenay" quittera Montréal le 16 juillet et escortera les navires qui transporteront les vétérans en Angleterre puis en France.

Le gouvernement fédéral dépense actuellement \$2,600,000 par mois pour les secours directs; c'est sa quote-part aux provinces. Les besoins étant moindres durant l'été, il est possible que la contribution fédérale soit diminuée.

Le Pacifique Canadien commémore le premier voyage transcontinental par rails. Un convoi spécial, pavaisé aux armes des provinces canadiennes, quitte Montréal à destination de Vancouver.

L'envolée de bonne entente entre le Canada et les Etats-Unis a occasionné la mort de quatre aviateurs. Cinq avions ont dû atterrir au cours du voyage mais le peu de visibilité fut la cause de terribles accidents.

Les "chemises blanches jocistes" se sont réunies à Québec, Ottawa et Sherbrooke; ils y ont fêté l'anniversaire de leur premier congrès général. Trois-Rivières aura son meeting le 5 juillet et Montréal, le 12 juillet.

GENEVE: Malgré la ferme décision prise par les membres de la S.D.N. de lever les sanctions contre l'Italie et d'en finir avec la querelle italo-éthiopienne, Hailé Sélassié est venu plaider sa cause à Genève: "Les représentants de 52 nations m'assurèrent que l'agresseur ne triompherait pas", dit-il. "Dans cette lutte, je combattais pour la cause de toutes les petites nations contre la rapacité d'un puissant envahisseur". "Je ne pouvais croire que 52 nations, et parmi elles, les plus puissantes du monde, seraient défaites par un seul agresseur", ajouta-t-il tristement.

La conférence internationale du travail, qui s'était ouverte à Genève le 4 juin sous la présidence de C. V. Bramsnaes, du Danemark, s'est ajournée après avoir adopté par un vote de 99 à 15 un accord assurant aux travailleurs un congé annuel payé d'une semaine. La semaine de 40 heures, principal souci de la conférence, a été rejetée pour le moment.

AUTRICHE: Le chancelier Schuschnigg cherche à régler la querelle austro-allemande dans l'espoir de hâter la restauration des Hapsbourgs.

Il a fait présenter à Hitler par Franz von Papen, ministre d'Allemagne à Vienne, ses conditions de règlement. Ce sont les suivantes: 1) l'Allemagne reconnaît l'indépendance autrichienne; 2) l'Allemagne promet de ne pas s'immiscer dans la politique intérieure autrichienne;

3) l'Allemagne promet de reconnaître l'entière souveraineté de l'Autriche sur des questions qui n'affectent qu'elle-même comme le rétablissement de la monarchie à Vienne; 4) Hitler retire son appui aux nazis d'Autriche.

Hitler aurait considéré négativement ces demandes.

Plusieurs croient que la monarchie sera rétablie en Autriche avant six mois, l'Italie se portant garante de l'indépendance autrichienne.

FRANCE: Le gouvernement du Front populaire voudrait que la paix se rétablisse en France, dans le domaine politique et dans le domaine industriel. Il présente donc des rameaux d'olivier.

A une délégation des Chambres de commerce, il a déclaré qu'il va empêcher toute nouvelle "occupation" d'usines par des grévistes.

En même temps, il a fait savoir que l'organisation des Croix de feu pourra continuer à exister, pourvu qu'elle devienne simplement un parti politique, et qu'elle renonce à tout ce qui pourrait ressembler à une "milice privée".

ESPAGNE: Luis Araquistán, ancien ambassadeur d'Espagne à Berlin, qui est maintenant député socialiste aux Cortès et rédacteur du journal de cette nuance, le "Claridad", a déclaré que les grèves et les désordres en Espagne sont les symptômes du malaise qui a été causé par deux ans de régime conservateur.

M. Araquistán a aussi déclaré que les socialistes avaient perdu presque tout espoir d'atteindre leur but par des moyens pacifiques.

Les socialistes sont pour la révolution, l'abolition du capital et l'établissement d'une dictature du prolétariat le plus tôt possible.

ETATS-UNIS: Prêts à amender la Constitution des Etats-Unis, s'il le faut, pour résoudre les problèmes nationaux, les démocrates ont choisi à l'unanimité le président Roosevelt comme candidat officiel de leur parti à la présidence de l'administration générale.

Le programme officiel du parti démocrate, adopté à Philadelphie, comprend en résumé: une monnaie stable, des subsides aux cultivateurs, le marchandage collectif sans intervention des employeurs et le renforcement du New Deal en général. Les administrations républicaines de Harding, Coolidge et Hoover ont été dénoncées comme étant asservies "à la dictature d'une classe privilégiée".

ANGLETERRE: Sir Samuel Hoare, premier lord de l'Amirauté, a déclaré que la paix du monde à l'avenir dépendra de la puissance de la marine britannique.

Parlant devant la "Royal Empire Society", sir Samuel déclara qu'une flotte britannique en Méditerranée était essentielle au principe de la sécurité collective. Il réprimanda sévèrement ceux qui propagent le bruit qu'une guerre est inévitable. La force combinée de 50 nations peut paraître une puissance militaire formidable, dit-il, mais en réalité la valeur de cette concentration dépend de la bonne volonté des participants. Je ne fais pas de récriminations contre aucune puissance, continua-t-il, mais j'expose le fait que la récente crise méditerranéenne a montré que seule la Grande-Bretagne était prête à faire le nécessaire.

ECHOS

Un industriel établi dans un important port de l'Océan a sa soeur mariée à un commerçant français établi à Berlin.

Une lettre, mise à la poste en Suisse, est récemment parvenue à cette personne.

Par elle, on pu apprendre que 70,000 sociaux-démocrates communistes, catholiques, protestants, furent arrêtés au cours d'une rafle gigantesque et mis au secret dans les heures qui précédèrent le plébiscite hitlérien.

Et il y a chez nous des gens qui se plaignent des "télégraphes"!

De nouvelles modes se lancent par radio:

Outre le "quart d'heure d'amour" réservé, par le speaker à des auditrices anonymes et invisibles, on vient d'inventer à Budapest la sérénade par T. S. F.

Voici en quoi cela consiste.

Le poste émetteur envoie à la jeune fille aimée une petite note dans laquelle elle est priée de régler son appareil sur telle longueur d'onde: "Telle romance; spécialement commandée par M. X, sera exécutée pour vous", conclut la lettre.

Pour cette "commande" le poste réclame quinze francs environ.

On attribue à M. Laval cette devinette:

Quelle différence y a-t-il entre un léopard, la Presse et le Gouvernement?

—Le léopard est tacheté par la nature.

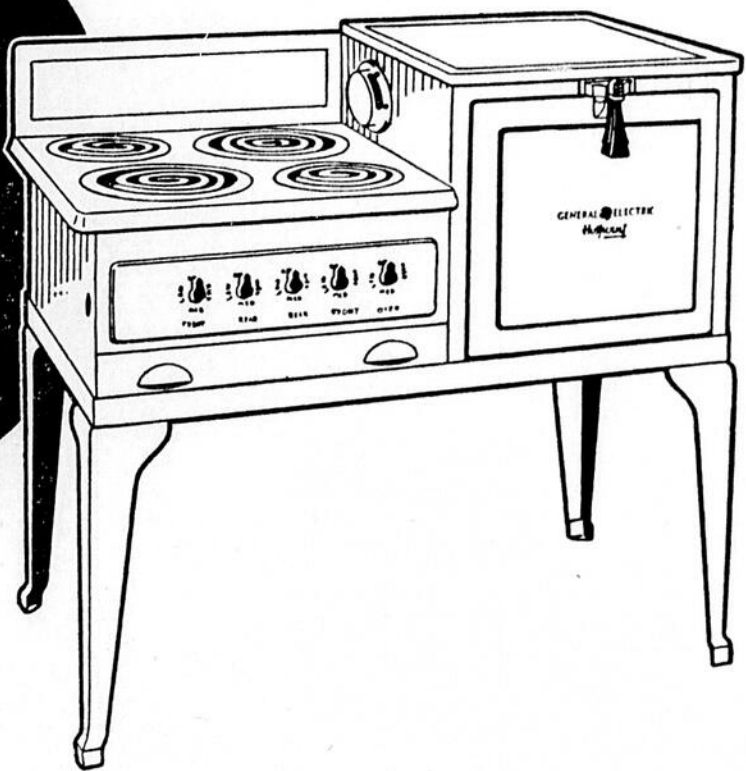
—La presse est achetée par le Gouvernement.

—Et le Gouvernement est à jeter par la fenêtre.

CUISEZ A L'ELECTRICITE

sur ce POELE HOTPOINT G-E

POUR SEULEMENT \$1.25 PAR MOIS



NOUS installerons ce Poêle Hotpoint moderne et rapide dans votre cuisine en considération du petit loyer mensuel de \$1.25... et vous pouvez commencer dès maintenant à bénéficier des loisirs... des épargnes... et de la commodité que procure la cuisine électrique! Nous payons l'entretien et même les frais d'installation jusqu'à concurrence de \$35.00, somme qui suffit ordinairement à couvrir tous les frais d'installation.

Vous trouverez que la cuisine électrique n'est pas plus coûteuse que d'autres méthodes moins modernes. Elle est propre... fraîche... et ses résultats sont si certains. Plus de saleté sur les murs et sur les rideaux... plus de poêles ni de chaudrons noircis. Les aliments cuits suivant la méthode Hotpoint ont meilleure apparence... meilleur

goût... et ils sont meilleurs.

Chacune des 5500 clientes de la Shawinigan faisant usage de poêles électriques vous dira qu'une fois que vous aurez fait la cuisine avec un Hotpoint vous ne serez jamais satisfaite d'une autre méthode, quelle qu'elle soit.

Laissez-nous installer un Poêle Hotpoint dans votre maison, aujourd'hui. Le coût du courant électrique est très bas. La moyenne des locataires de poêle de la Shawinigan paient moins de \$3.00 par mois pour leur cuisine électrique. On sera heureux de vous donner tous les renseignements voulus à la succursale Shawinigan de votre localité... mais vous pouvez aussi vous faire expliquer le mode de louage de poêles par un des employés préposés au service du réseau, des compteurs ou de l'opération.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

HD-136F

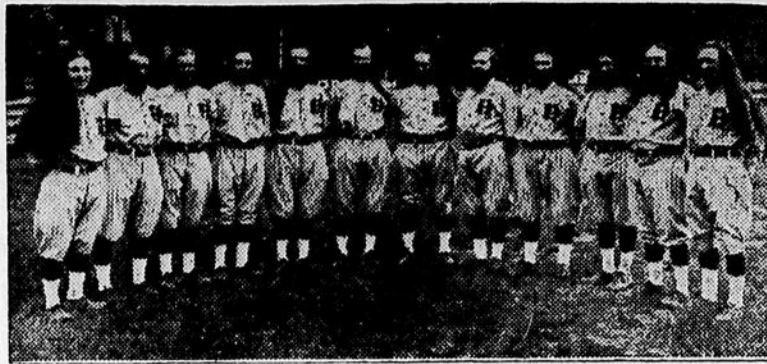
Excellents résultats du baccalauréat

Sur dix-sept candidats quatorze ont leur diplôme

Les résultats du baccalauréat en philosophie ont été connus à la fin de la semaine dernière. Sur les dix-sept candidats au B.A. que présentait le séminaire de Valleyfield, deux ont obtenu leur parchemin avec distinction, dix l'ont obtenu sans mention spéciale et deux ont obtenu leur inscription. MM. Aganier et Langevin sont bacheliers ès arts avec distinction. Les autres bacheliers sont MM. Desparois, Larivière, Larocque, Laurin, Leduc, Malouin, Marcell, McCaffrey, O. Payant, et R. Sauve. Ont obtenu leur inscription: MM. Marleau et Primeau.

SYNDICAT RE-HOCKEY

Les amateurs de sport apprendront certainement avec plaisir qu'une assemblée eut lieu la semaine dernière en vue de former un syndicat du hockey pour Valleyfield. M. W. Bolduc, arbitre en chef de la ligue provinciale de baseball a conféré avec MM. Léo-George Perron, Emile Perron et Lucien Leduc au sujet de l'organisation du hockey dans l'arène locale. Les clubs qui feraient partie de la ligue provinciale de hockey seraient les suivants: Sherbrooke, Drummondville, Granby, Sorel, St-Jérôme, Joliette, Trois-Rivières et Valleyfield. Plusieurs des équipes mentionnées feraient des arrangements pour que les joutes soient disputées ici. On devine tout de suite quelle activité régnera au cours de l'hiver prochain dans les cercles sportifs de notre ville.



Voici la célèbre équipe "House of David" que nous verrons à l'oeuvre samedi soir. Cette joute d'intérêt exceptionnel aura lieu à la lumière électrique.

Valleyfield verra le duel Jos. Choquette vs Panthères Noires, vendredi soir à 7 heures précises.

Ce sera une partie cédulée de la Ligue Provinciale (Semi-Pro.).

Grâce à l'initiative d'un groupe de promoteurs sportifs la population locale verra un match régulier de la Ligue Provinciale, vendredi soir à 7 heures précises entre les clubs Jos. Choquette de Montréal et les Panthères Noires, également de la Métropole.

Bill Tarte, pilote du Jos. Choquette, enverra tout probablement le petit "Lefty" Goderre sur le monticule, pour faire la lutte au fameux Cox des noirs.

Coderre vient de gagner un duel de douze manches à Drummondville et tout laisse croire qu'il est de taille à répéter le même exploit aux dépens du détenteur de la quatrième position dans le classement de la Ligue Provinciale.

A une entrevue spéciale accordée à notre rédacteur sportif les promoteurs de la joute Choquettes vs Panthères Noires ont laissé entendre que les Barbus de la Maison de David feront leur apparition sur le losange local le 11 juillet, un samedi

soir, partie devant être jouée à la lumière électrique.

Le choix d'un adversaire du calibre des Barbus de la Maison de David reste encore à l'étude mais on nous laisse entendre que Sorel de la Ligue Provinciale ferait une joute très serrée aux incomparables Barbus qui nous ont donné un si beau programme l'an dernier. On parle en second lieu du vainqueur de la joute de vendredi soir comme concurrent pour faire face aux House of David.

A tout événement, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant de plus amples détails dans notre prochaine chronique sportive.

et sa chère maman, pour être le jouet des vils coquins.

Ecris moi par Antoine et prie ton papa de m'écrire un mot de ce qu'il pense de ces indignités la. L'année dernière c'était Baynes qui avait traversé à Laprairie pour aller soutenir Rottenburg qui était à 35 milles en arrière de moi.

(2) Madame Montgenet de Saint-Laurent, Baronne de Fortisson, marraine d'Edouard de Salaberry.

(3) La rivière aux Anglais coule au sud de la rivière Chateaugay et va tomber dans celle-ci à La Fourche, à sept milles plus bas que l'endroit où de Salaberry repoussa l'armée américaine.

(4) Le frère de Madame de Salaberry, capitaine aux Voltigeurs.

(5) Dans l'ordre général de Sir George Prevost, le lendemain de la bataille de Chateaugay.

(6) Cette année ces moi qui gagne des batailles pour le profit des autres. Il faut mettre fin à ceci.

Ton fidèle

CH: DE SALABERRY

Tous les officiers qui ont servis sous moi sont enragés.

Le Général de Watteville ne s'aroge aucunement le mérite du succès: au moins il me le dit — mais il faut se souvenir que lui et Prevost sont Suisses.

Ne perds point cette lettre, il y a des idées dedans dont je veux me servir après.

(6) En 1812 de Salaberry, avec ses voltigeurs et autres miliciens canadiens, et par ses heureuses tactiques, avait réussi à faire rebrousser chemin à l'armée de Dearborn qui voulait envahir le Bas-Canada avec 7000 à 8000 hommes. Comme pour Chateaugay il avait été laissé seul à l'oeuvre, à la frontière. — Dans ses dépêches Sir George Prevost en avait donné le crédit à son adjudant général Edward Baynes qui avait traversé de Montréal à Laprairie, sans aller plus loin.

La balle molle à Ormstown

L'équipe de balle-molle locale remporta une belle victoire sur le club Canadien de Huntingdon, vendredi, par 2 à 1.

Le beau travail des lanceurs, Smith pour Ormstown et Provost pour Huntingdon, fut tout à fait remarquable. L'expérience de Smith aida grandement à remporter la victoire, quoique Provost fit aussi du travail remarquable sur le monticule.

Le jeu fut très rapide pendant toute la partie et ce n'est que le beau travail des lanceurs qui empêcha les équipes de ne compter plus de points. La partie ne dura que trente minutes.

Smith retira plus de 10 hommes au bâton tandis que Provost en retira 7.

Le club local devait jouer à Huntingdon lundi, mais la partie fut remise à une date future.

Prix du marché

Semaine du 6 juillet

Oeufs: 25c la douzaine.
Poulets: 18 et 20c la livre.
Poules: 16 et 18c la livre.
Patates: \$1.75 et \$2.00 la poche.
Patates de semence: \$1.25 la poche.
Rôti de lard: 14 et 15c la livre.
Crème: 30c la pinte.
Radis: 1c le paquet.
Rhubarbe: 4 paquets pour 5c.
Tabac: 20c la livre.
Avoine: 1½ cent la livre.
Laitue: 1 gros paquet pour 5c.
Fraises: 40c le panier.
Petits oignons: 3 paquets pour 5c.
Bois de chauffage: Erables, \$6.50 la corde; mélange, \$2.00 la corde de bois de poêle.

Elections à l'Association ouvrière

Tous les membres de l'Association Catholique Ouvrière de Salaberry de Valleyfield Inc. sont priés de bien vouloir être présents à l'assemblée spéciale et régulière qui aura lieu mardi soir le 7 juillet 1936 dans la salle de l'Association, située au garage de l'évêché.

Il y aura, ce soir-là, l'élection des officiers du comité central. On donnera aussi quelques renseignements sur les services des employés de la confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Le cercle sportif lance un défi

Le "Cercle Sportif de Bellerive" désire rencontrer tout club de baseball des paroisses environnantes, entre autres, les clubs de St-Polycarpe, Les Cèdres, Ste-Marthe, Beauharnois, etc.

C'est une équipe composée de jeunes joueurs qui désirent faire leur marque dans le baseball.

Pour toutes informations, adressez-vous au Cercle Sportif de Bellerive, Boîte Postale 174, Valleyfield, ou par téléphone au No 425.

Bellerive enfumé

Mercredi après-midi, Bellerive s'est encore fait enfumer par les déchets qu'on faisait brûler au dépôt.

On y faisait brûler des papiers, quand M. Napoléon Plante, qui n'avait pas vu le feu, y jeta un voyage de papier goudronné.

Une odeur âcre se répandit dans Bellerive et des citoyens saisirent l'occasion pour se plaindre de nouveau de ce que le dépôt est situé trop près de la ville.

Par suite de difficultés survenues à la dernière minute, nous sommes forcés de publier ce numéro à dix pages.

Vif succès de la partie à dos de mules

Lundi dernier la partie de balle-au-camp "à dos de mule" remporta un énorme succès. Les spectateurs n'ont pas arrêté de rire du début à la fin.

Les règlements de la partie étaient les suivants: le lanceur et le receveur ne pouvaient sortir de leur boîte sous aucun prétexte, même pas pour attraper une balle qui passait à quelques pieds d'eux. Quant aux joueurs des trois buts, ils ne pouvaient descendre de leur mule, contrairement aux joueurs du champs qui pouvaient descendre de leur monture mais sans toutefois cesser d'y toucher.

Ce sont les frappeurs qui eurent le plus de misère avec leur mule. Immédiatement après avoir frappé; ils devaient enfourcher leur monture, mais celle-ci s'y refusait ordinairement, si bien que lorsque le joueur parvenait au premier but, après nombre d'essais infructueux, la balle l'y attendait depuis longtemps.

Il est impossible de rappeler tous les méfaits commis par les mules. Celui qu'en en eut le plus à souffrir fut sans doute Legros, qui, chaque fois qu'il recevait la balle au premier but ne manquait jamais de tomber à la renverse. Legros qui n'avait pas plus de chance au bâton qu'au premier fit, lors de sa première apparition au bâton cinq ou six tentatives pour monter sur sa mule et lors qu'il parvint au premier but, ce fut pour se voir mettre hors jeu.

Lampron compte parmi les plus éprouvés: après avoir presque atteint le "home", sa mule change soudain d'idée et s'en revient au troisième.

Nous n'en finirions pas de raconter la partie dans ses détails. Résumons en disant que si les mules ont certaines aptitudes, ce n'est pas pour le sport.

Quatre parties de balle-molle très contestées

Dimanche, le Windsor défaisait le St-Timothée par 9 à 5. Lundi, le Primeau défaisait le Maple Leaf par 10 à 8 et le St-Timothée défaisait le Windsor par 11 à 4. Mercredi, le Windsor et le Primeau, après entente entre les gérants terminaient la partie avec le pointage de 9 à 9.

Comme on le voit nos équipes de balle-molle se font une lutte vivement contestée. Les clubs sont tous à peu près d'égal force et chaque partie est des plus intéressantes.

FOOTBALL

Reprenant la partie interrompue de la semaine dernière, le Moco a défait le Hungaria lundi dernier par 3 à 0.

A la première manche, le pointage était de 1 à 0 en faveur du Moco qui conserva l'avantage jusqu'à la fin de la partie.

Les points furent enregistrés par Pete Lang, Willie MacDonald et Fred Fishwick.

Salaberry et la langue française

(par M. Montarville B. de la Bruère)

(suite du dernier numéro)

CAMP DEVANT BADAJOZ
5 avril 1812.

Monsieur,

J'ai reçu ordre de monter à l'assaut d'une des brèches cette nuit. Comme ce service est plutôt dangereux, et que je puis ne pas en revenir, je désire assurer à Votre Altesse Royale ainsi qu'à Madame, (2) que, quoi qu'il m'arrive, je n'oublierai jamais combien je vous dois. Veuillez croire que même à mes derniers moments je vous souhaiterai, ainsi qu'à madame tout le bonheur que vous méritez à tant de titre.

J'ai l'honneur d'être, avec gratitude éternelle,
De Votre Altesse Royale
le très obéissant et reconnaissant serviteur,

E. A. de SALABERRY.

Edouard de Salaberry serait le premier Canadien-français tué au service de l'Angleterre, en dehors de notre territoire.

Il était âgé de 20 ans lorsqu'il fut foudroyé par une balle de mousquet devant Badajoz.

Ses lettres, de même que les lettres de ses deux frères, Maurice et Louis, prouvent que la langue en honneur au foyer paternel des de Salaberry était le français.

Nous pourrions terminer ici, mais nous réservons une primeur aux lecteurs pour nous faire pardonner de leur avoir servi, le 31 octobre dernier, la traduction de trois des lettres du héros de Chateaugay.

Nous allons leur en donner une qui n'est pas une traduction. Elle est à l'adresse de Madame de Salaberry et suffisamment française pour être comprise. Nous nous faisons un devoir de reproduire le texte du manuscrit, avec son orthographe et sa ponctuation.

Cette lettre est en date du 2 novembre 1813, c'est-à-dire quelques jours après l'action de Chateaugay, qui avait eu lieu le 26 octobre. Près de la Rivière aux Anglais (3)
2 nov. 1813

Ma chère Marie-Anne,

La lettre de ton papa datée du 30 qui m'est parvenue hier matin m'apprend que tu n'as point reçu de lettre de moi depuis l'action du 26. Je puis t'assurer, ma chère amie, que je t'ai écrit le 27 et le 29. Probablement tu a reçu ces lettres à présent. Je t'apprend avec plaisir

que l'armée américaine est retirée à four Corners; et en conséquence je présume que nous prendrons bientôt nos quartiers d'hivers. Cela ne peut point arriver trop tôt pour moi qui brûle d'envie de jouir du bonheur de revoir ma chère femme et mon enfant. Je suis retiré du bois et suis près de English River, mais nos hommes ont toujours du devoir à faire dans les postes et positions que j'avais prises et ou j'ai rossé les Yankees. Ceci est fait par tous; nos compagnies sont aussi retirées en dehors du bois et son aux environs de English River, mais cependant toutes en avant. Rouville (4) se porte bien.

J'ai reçu ta lettre du 27 — c'est la dernière qui me soit parvenue de toi et elle avait été longtemps en chemin. — Je présume que tu a vu le détail de mon combat. (5) J'y suis très maltraité en ce que c'est moi qui est tout fait, qui avait choisi les différentes positions, fait faire et ordonné toutes les ouvrages pour leurs défenses et fait les dispositions pour l'action.

Les Généraux ne sont arrivés qu'après l'action et Sir George a menti quand il dit qu'il a été témoin de la conduite des troupes. Le Général Watteville est aussi arrivé après le Combat. L'on m'ôte une partie du mérite pour le donner au Général Watteville, et Sir Prevost en disant qu'il a été témoin de l'action, donne à croire que c'est lui qu'il la gagné, mais quelle ne vaut pas la peine qu'il en prenne la gloire. Le fait est que c'est une indignité. Que j'ai empêché par mes évolutions et présence d'esprit l'armée Enemy, forte de 7,000 hommes avec 10 pièces de Canon, un mortier et obusier d'arriver sur le fleuve et d'aller de la à Montréal. J'ai été quatre heures dans un feu continu, ou l'ennemi avait deux tiers de ces forces engagées et moi pas plus de trois cents hommes! — J'ai écrit au Gouverneur en conséquence et si je n'ai point de satisfaction de ces injustices là — je l'enverrai au diable, lui, son armée, etc.

Je suis enrégé et ait fait sermons de ne jamais m'exposer pour eux.

Je vais faire en sorte d'aller te voir aussi vite que possible. Je n'ai plus de mesure à garder avec eux, — et j'aurai soin de les exposer comme il le mérite.

Montre cette lettre-ci à ton Papa. Embrasse mon chère petit petit pour moi et dit lui que jamais l'ambition ne m'induit ni a le quitter

Histoire financière de la Dominion Textile

Les dividendes représentent 150 pour cent du capital

En 1905, seize capitalistes canadiens, dont sir Herbert Holt, — on retracé ce diable d'homme dans presque tous les monopoles, les cartels et les trusts canadiens, — et sir Charles Gordon souscrivirent ensemble un million afin de fusionner sous leur seule administration la Dominion Cotton Mills, la Montmorency Cotton, la Colonial Printing and Bleaching Co. et une autre filature, toutes concurrentes. De là sortit la Dominion Textile Co.

La moitié du million souscrit, mise en actions de préférence, à dividende annuel de 7%, a rapporté, depuis lors, \$3,572,556 à ses porteurs. Les actionnaires originaux, s'ils ont capitalisé leurs dividendes, ont aujourd'hui, pour ce premier demi-million, une somme d'environ \$4,100,000. Cela n'est guère, toutefois; car il y a l'autre tranche du million, le demi-million de capital-actions ordinaire, gonflé, soufflé, multiplié plusieurs fois et d'une valeur considérable aujourd'hui. C'est dans ce petit nid qu'ont éclos les gros oeufs d'or.

Qu'est devenu ce demi-million de capital-actions ordinaire? Voyons-le, sans que les chiffres nous effarent. Ils sont pourtant effarants.

De 1908 à 1912 inclusivement, ce demi-million a rapporté, chaque année, un dividende de \$250,000, soit 50% par an. Ce n'est rien. En 1913, le dividende fut de \$275,000, soit 55%. C'est encore peu. De 1914 à 1917, le dividende annuel toucha les \$300,000, soit 60%. Cela prend assez bonne tournure. En 1918, le dividende monta à \$350,000, soit 70%. Cela paraît rassurant. En 1919 et en 1920, le dividende est de \$400,000, soit 80%; la période de grande misère se clôt. En 1921, enfin, voici l'aisance: premier dividende de \$500,000, soit 100%; la prospérité s'annonce. De 1922 à 1925, elle prend de l'ampleur: le dividende annuel est de \$600,000, soit 120%. De 1926 à 1928, la fleur s'épanouit, dividendes annuels de \$750,000, soit 150%. En 1929, on frise la catastrophe: le dividende tombe à \$660,000, soit 132%. Reprise de 1930 à 1933, avec dividendes annuels de \$750,000, soit 150%; fléchissement sérieux en 1934: le dividende n'est plus que de \$600,000, soit 120%. Enfin, les deux années suivantes, le dividende se rétablit: \$750,000, soit 150% par an.

Berthiaume devra subir son procès

Conrad Berthiaume, arrêté à Valleyfield le 9 juin, à la suite d'une tentative probable de hold-up à la succursale de la Banque de Montréal vient de subir son procès sous diverses accusations.

Berthiaume est un récidiviste. Il a déjà fait 3 ans de pénitencier en Angleterre, 6 ans à Montréal, et 3 ans ici et là.

M. Picard, gérant de la Banque de Montréal à Valleyfield, qui, comme La Gazette l'avait rapporté alors, avait soupçonné et fait arrêter Berthiaume, nous dit que faute de preuve précise, la Banque n'a pas porté de charge contre cet individu. Quant aux deux autres hommes qu'on croyait être les complices de Berthiaume, on les a arrêtés puis relâchés.

L'arrestation avait été faite par le chef de police Wilfrid Lemieux aidé des agents Lanctôt et Houle. L'enquête a été conduite par la police provinciale.

On repêche le corps de M. Peterkin

On apprend que le cadavre du jeune Peterkin, a été repêché mercredi après-midi en avant de Beauharnois. La Gazette de Valleyfield relatait, dans sa dernière édition, les circonstances qui entourent ce drame de l'onde. Le corps fut transporté à Valleyfield, mercredi soir par M. J.-A. Larin. A la famille éprouvée nous offrons nos sympathies.

Le cadavre flottait sur le fleuve quand un jeune homme qui passait en yacht en avertit les autorités. Le chef de police de Beauharnois aidé des détectives Mérianeau et Lasnier, repêcha le corps.

Voilà comment de \$500,000 il est sorti en une trentaine d'années, sous forme de dividendes versés sur le capital-actions ordinaire, \$14,985,000; au vrai, 15 millions. C'est, en moyenne, 97% par an. Cela veut dire que chaque année, depuis trente ans, les actionnaires originaux ont reçu, à quelques dollars près, le remboursement intégral de toute leur mise de fonds; et ils ont gardé leurs actions. Celles-ci ne sont pas restées inactives. Elles ne valent plus un demi-million; elles valent dix millions, soit neuf millions et demi de plus qu'aux premiers jours; c'est vingt fois plus. Ce n'est pas tout: il reste à diviser entre les mêmes actionnaires presque six millions de profits accumulés; exactement \$5,825,000. L'on en oublie sans doute. En tout cas, le tableau ci-dessous, qui n'est peut-être pas complet, est néanmoins assez piquant.

Dividendes annuels de 1908 à 1936 \$14,985,000
Valeur des \$500,000 de parts ordinaires souscrites en 1905 10,000,000
Profits accumulés à diviser 5,825,000

Total provenant des \$500,000 de parts ordinaires émises en 1905 \$30,810,000
C'est, en trente ans, le demi-million original soixante-deux fois accru. — (Le Devoir)

Les ouvriers de Bellerive mécontents

Les travaux de construction de l'église de Bellerive commencèrent mercredi. Cette première journée fut marquée par quelques désordres. Des ouvriers venus de l'extérieur vinrent pour se faire embaucher. Ceux de Valleyfield qui attendaient eux aussi du travail commencèrent à protester et les deux groupes faillirent en venir aux prises.

Durant la journée, le surintendant des travaux empêcha non sans peine deux ou trois batailles de se produire. Il finit par calmer les ouvriers en leur annonçant que les employés seraient divisés en deux groupes qui travailleraient chacun pendant 7 heures, et en leur assurant qu'il y aurait tellement de travail que tous les ouvriers présents ne pourraient y suffire.

M. le curé St-Aubin qui avait déclaré à la Gazette qu'on emploierait de préférence des ouvriers d'ici, était absent ce jour-là.

A la commission scolaire

On nous fait connaître qu'aucune démission n'a été reçue à la commission scolaire de Valleyfield et qu'aucun engagement n'a été révoqué. Le personnel enseignant demeurera donc le même à moins que des décisions imprévues soient prises par MM. les commissaires.

Le Conseil ira devant les tribunaux

Au cours de la séance d'hier le Conseil a pris connaissance où Mme Jean Cousineau réclame de la ville le paiement de ses frais d'hôpital. Mme Cousineau a subi une opération à Montréal sur la recommandation d'un médecin.

Le Dr Laroche dit qu'elle n'est pas en droit de réclamer le secours de la ville parce qu'elle n'a pas rempli préalablement les formules nécessaires et que, d'autre part, il n'était pas indispensable qu'elle aille à Montréal subir cette opération. Dans son rapport, le chef de police dit que ce n'est pas un cas d'indigence. Le mari de Mme Cousineau reçoit un salaire mensuel de \$65.

Mme Cousineau, ayant menacé la ville de porter la cause devant le magistrat, le Conseil accepte de débattre la question devant les tribunaux.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Me Legault a prononcé jeudi dernier plusieurs sentences suspendues. Hervé Major accusé d'un vol de montre commis en avril dernier, a bénéficié d'une sentence suspendue sur paiement des frais.

Le recorder a rendu le même jugement contre dame Joseph Bertrand, accusée d'assaut sur la personne de Pierre Bertrand; contre Rachel Gauthier, prévenue d'avoir jeté des déchets sur les lots de la grève au bout de la rue St-Théodore.

Israël Henley a également bénéficié d'une sentence suspendue.

Sa femme l'accusait de l'avoir menacé alors qu'il était en état d'ivresse. Le prévenu, armé d'un fusil à air, avait menacé sa femme de mort.

Dame Cyrille Girard, Ludger Poirier, et Lucien Pilon ont été condamnés chacun à une piastre d'amende pour avoir enfreint les règlements de la circulation.

M. Paul Gouin candidat dans Beauharnois?

Une rumeur circule à Montréal cette semaine. On croit en certains milieux que M. Paul Gouin abandonnerait le comté de l'Assomption et se présenterait dans Beauharnois.

Interrogé à ce sujet par des représentants de journaux montréalais, M. Sauvé a déclaré qu'il ne savait rien à ce sujet.

Nulle part la rumeur n'a été jusqu'ici confirmée ou démentie.

M. Gouin répondait ces jours-ci à un journaliste: Je ferai une déclaration en temps et lieu, mais à l'heure présente je préfère garder le plus grand mutisme.

"Quand l'heure sonnera, les journaux seront mis au courant de l'attitude que je prendrai en vue des prochaines élections."

M. Sunstrum est victime de bohémiennes

Il se demande si elles ne lui ont pas jeté un "sort"

M. P. Sunstrum, propriétaire de l'hôtel du C.N.R. a été hier la victime d'un vol assez étrange.

M. Sunstrum était à travailler au bar de son hôtel quand deux bohémiennes entrent dans la pièce. L'hôtelier ne peut dire avec précision ce que s'est passé. Toujours est-il que, sans qu'il s'aperçoive de rien, elles lui volèrent la somme de \$14.00 qui se trouvait dans la caisse.

La police et M. Sunstrum lui-même ont fait des recherches aux environs, mais sans succès. Il semble que les voleuses qui étaient dans une automobile à laquelle il manquait une licence, se sont empressées de prendre la campagne.

Première répétition de l'orchestre symphonique

L'orchestre symphonique fondé par Signor Agostini a eu sa première répétition dans le sous-basement de la cathédrale mardi dernier. M. Agostini est très satisfait et il espère que son orchestre fera une excellente impression lorsqu'il le présentera au public.

On compte que l'orchestre exécutera un programme toutes les deux semaines à la radio.

L'orchestre se compose de 18 musiciens. Les cuivres sont ceux de l'Harmonie de Bellerive. Mlle Laflour, organiste à Notre-Dame de Bellerive, touche le piano. Il y a une basse à cordes, une violoncelle, deux cornets, huit violons, trois saxophones, deux trombones et un tambour.

LA GARDE CHAMPLAIN

La Garde Champlain se prépare actuellement pour la convention annuelle des Gardes fédérées. Cette convention aura lieu cette année dans la capitale canadienne, le dimanche, 2 août prochain. Des corps de toutes les parties de notre province s'y donneront rendez vous et défilent par les rues de la ville parlementaire.

La soumission de M. Gérard Bélanger est acceptée

Emission de débentures de \$100,000 pour l'église de Bellerive

Tel que La Gazette l'avait annoncé, les soumissions des courtiers pour l'émission des débentures en vue de la construction de l'église de Bellerive ont été ouvertes vendredi.

C'est M. Gérard Bélanger, représentant spécial du Crédit Anglo-Français Ltée, qui a obtenu le contrat. Parmi plusieurs soumissionnaires, M. Bélanger avait offert les meilleures conditions.

Le montant total de l'émission est de \$100,000. A l'heure actuelle, \$25,000 ont déjà été souscrits et on estime que tout l'emprunt s'effectuera dans Bellerive, Valleyfield et les environs.

En nous annonçant que les titres seront prêts pour livraison dans

deux ou trois semaines, M. Bélanger nous fait observer que c'est un placement excellent sous tous rapports, portant intérêt à 4% payable deux fois par année. Etant donnée l'excellente position financière de la Fabrique, ces valeurs ne tarderont pas à prendre de la plus-value, surtout si l'on considère que les obligations à 4% du Diocèse de Valleyfield se vendent à 101½ et 102.

Ceux qui ont des épargnes et qui veulent bénéficier des obligations de l'Eglise de Bellerive, seraient bien avisés de placer leurs commandes au plus tôt, en s'adressant à M. Gérard Bélanger, agent financier, dont les bureaux sont situés au No 48 rue Ste-Cécile, Valleyfield.

Faits divers de la semaine

Lucien Leroux se présentait ces jours derniers au poste de police portant les débris d'une bicyclette que M. Albert Loiseau avait écrasée avec son automobile. La bicyclette aurait été appuyée le long du trottoir lorsque M. Loiseau recula son auto pour reprendre le centre du pavé.

Vers 10 h. 35 lundi soir dernier, les pompiers répondaient à un appel. Une fumée opaque se dégageait à l'arrière du magasin N.-A. Ostiguy et les voisins craignaient que le feu ne fût pris à l'atelier de la fourrure. Mais tel n'était pas le cas; les pompiers n'eurent qu'à jeter un peu d'eau sur une poubelle où on avait brûlé des rebuts durant le jour.

Mercredi, à 11 h. 40 A.M., les pompiers répondaient à un second appel et se rendaient à la demeure de M. Jos. Robillard, 48, rue Alexandre, Bellerive. Des lampions posés sur une tablette avaient communiqué la flamme aux rideaux qu'un léger courant d'air balançait. Le feu s'était vite répandu par toute la pièce quant intervint le secours des boyaux. On estime à \$75 les dommages à la propriété de M. Robillard.

Personne n'est responsable

La Gazette publiait la semaine dernière une mise au point par laquelle la Société des Concerts se dégageait de toute responsabilité concernant le spectacle Letondal-Foucaux-Giroux.

Par cette mise au point, toute la responsabilité retombait sur quelques membres de la Société. Or, ceux-ci, à leur tour, plaident non coupables.

"Nous avons, nous dit l'un d'eux, permis à M. Letondal de se servir du nom de la Société des Concerts, mais nous ne nous sommes pas occupés de l'organisation de la soirée".

Nous attendons incessamment une déclaration de M. Letondal par laquelle celui-ci nous dira que s'il est venu à Valleyfield, il n'en a pas eu connaissance.

La chorale Ste-Cécile en vacances

Après une année fructueuse, la chorale Ste-Cécile permet des vacances à ses membres. Les chœurs alterneront au cours des mois de juillet et août pour le service du culte.

Nul ne doit ignorer la forte somme de travail que la chorale de notre cathédrale a fourni surtout depuis la nomination de M. Noël Charbonneau comme directeur. Il suffit de se rappeler le programme musical de l'inauguration, les deux concerts de la Société Palestrina, l'oratorio des Sept Paroles du Christ.

Nous sommes assurés que ce repos temporaire n'est que le prélude d'une saison aussi remplie que la dernière.

Décisions du comité des finances

Plusieurs personnes seront hospitalisées aux frais de la ville

Le trésorier est chargé de collecter une taxe d'affaires du Cercle Sportif de Bellerive, attendu que le public a accès à toute heure dans cette salle. Le trésorier est aussi autorisé à émettre une licence de marchand de bois à M. W. Vautrin, pour \$40.

Sur rapports du Chef de police, Son Honneur le Maire est autorisé à signer les demandes d'admission pour Jean Claude Ménard, Irène Beaulieu, dame Emery Hainault, dame Israel Lampron, Evelina Papineau, Marcel Bonhomme, Paul Bonhomme, Jean Bonhomme, Roland Bonhomme, Claire Bonhomme, Della Sénécal, dame Ovila Gaudet et Alfred Lecuyer à l'Hôtel Dieu de Valleyfield, et pour Lionel Clairmont à l'Hôpital du Sacré-Coeur.

Des demandes d'admission pour Marie-Claire Godin à l'Hôtel Dieu, Clairmont et Guy Trépanier à l'Hospice St-Joseph de Beauharnois et pour Sonia Trépanier à l'Hospice St-Vincent-de-Paul sont refusées.

Le trésorier est autorisé à payer divers comptes.

On file aux archives une lettre de la Garde Champlain demandant une allocation. L'échevin Malette propose, secondé par l'échevin Gauthier, de faire autoriser le Président du Comité de la Voirie afin de faire paver la ruelle Wilson.

POUR VOUS MADAME

CHRONIQUE . . .

Vive la canadienne!

Notre fête nationale semble, cette année, avoir pris dans la province de Québec, un caractère inaccoutumé de vrai patriotisme. L'on dirait que la crise gouvernementale si inquiétante, qui subsiste depuis novembre dernier, a réveillé l'âme du peuple. Depuis longtemps, en effet, l'on n'avait noté dans les annales de notre histoire, une célébration de la Saint-Jean-Baptiste aussi enthousiaste.

A Valleyfield, où règne le meilleur esprit civique et où l'entente existe entre les diverses associations paroissiales, la fête du 24 juin a été tout à fait impressionnante.

A la grand-messe, chantée dans la brillante et pieuse cathédrale, chef-d'oeuvre d'art religieux, la foule recueillie au pied des autels s'est sentie remuée par les accents vibrants et pathétiques de leur vénéré curé, Mgr J.-Delphis Nepveu, P.D. L'après-midi, le défilé de la procession avec les chars allégoriques représentant des faits et gestes de notre histoire a attiré toute la population.

Au lendemain de notre fête nationale, évoquons les mérites de la femme canadienne. Dès le début de la colonie, des femmes de France abandonnant leur pays natal, surmontent les craintes et les ennuis d'une longue traversée, acceptent la pauvreté et la souffrance morale, pour venir s'établir dans un monde nouveau. Les enseignements et les exemples d'abnégation et de dévouement données par les illustres fondatrices de congrégations de femmes; Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance, Mère de l'Incarnation, et de leurs compagnes, exercèrent la plus salutaire influence sur la vie chrétienne et domestique des premières familles canadiennes.

L'exploit militaire accompli en 1692, par l'intrépide Madeleine de Verchères, cinquante ans à peine après la fondation de Ville-Marie, nous donne une idée de la vaillance des femmes de la Nouvelle-France. Surprise par les Iroquois, elle a juste le temps de s'enfermer dans le fort avec ses deux vieux domestiques et ses petits frères, âgés de dix et douze ans. Epaulant son fusil: "Combattions jusqu'à la mort, dit-elle. Les gentilshommes ne sont nés que pour verser leur sang au service de Dieu et du roi." Paroles

sublimes, digne d'une Jeanne d'Arc!

Pendant plus d'un siècle et demi l'obligation de se créer un emplacement sûr et durable, les luttes sanglantes à soutenir contre les agresseurs, les difficultés de fonder des écoles, empêchèrent la diffusion de l'instruction dans le peuple. Néanmoins, durant tout ce temps, la femme canadienne sut consentir à tous les sacrifices. Elle se distingua par son intelligence, sa bonté de coeur, son amour de la famille, son attachement au sol, à sa religion et à sa langue.

Notre époque si favorisée au point de vue de l'enseignement a permis à la génération actuelle de recevoir, dans tous les domaines, une éducation supérieure.

Les Ecoles d'enseignement secondaire, des Beaux-Arts de Québec et de Montréal, de Musique sacrée et profane, l'Institut Pédagogique, les Ecoles Normales sont autant de moyens d'avancement et de progrès.

Ajoutons à cela la facilité pour plusieurs d'aller parfaire leurs études en Europe. Grâce à nos relations cordiales avec la Mère-Patrie, tout particulièrement depuis la visite de la Mission française, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de la découverte du Canada, les Canadiens trouvent partout les portes ouvertes dans les meilleures institutions et peuvent bénéficier d'une haute culture.

Citons quelques noms, qui nous viennent au fil de la plume, et qui ont brillé dans les lettres et les arts: Joséphine Marchand, épouse de l'Honorable Raoul Dandurand; Laure Conan, Blanche Lamontagne-Beaugard, Marie-Claire Daveluy, Hélène Grenier, Annette Doré, Albani, Béatrice Lapalme, Victoria Carrier, Berthe Roy, Annette La Salle-Leduc.

Le nom le plus doux, le titre le plus glorieux de notre Histoire n'est-il pas celui de la **Mère Canadienne**? A elle revient l'honneur d'avoir façonné l'âme de nos grands hommes d'Etat et d'Eglise et d'avoir rempli dans le Nouveau-Monde la mission providentielle de créer une race fière et forte.

Vive la Canadienne!
Cécile CHARBONNEAU.
25 juin 1936.

L'art d'avoir une belle chevelure

La dernière élégance capillaire? D'adorables bouclettes plates, des mèches lisses et appliquées, en un mot, une coiffure "petite" et "serrée" modelant la tête avec un ordre inspiré des statues grecques. Que cette mode est ravissante de fraîcheur, de jeunesse et de netteté! . . .

Toutefois, question de beauté mise à part, vous ne sauriez croire, chères lectrices, à quel point elle est favorable à la santé de votre chevelure. Pourquoi? Parce qu'elle concilie à la fois son besoin d'air et sa crainte de l'humidité.

Que faisiez-vous lorsqu'il était indispensable, pour être belle, d'arborer des mèches collées et lustrées à la manière de Joséphine Baker et de certains Argentins? Vous les priviez de toute aération.

Que faisiez-vous encore pour ressembler, avec vos cheveux flous et vaporeux, à quelque fillette bien bouclée ou à quelque Tahitienne échouée sur nos rives? Vous les soumettiez à des lavages trop fréquents. Après vous avoir parlé, dans une précédente chronique, du brossage, du massage nécessaires à la souplesse des cheveux et à la santé du cuir chevelu, ainsi que de tous les soins journaliers réclamés par eux, laissez-moi vous entretenir aujourd'hui des shampooings.

La question est très importante, car peu de femmes se soucient des préjudices causés par des lavages non seulement défectueux, mais trop souvent répétés.

Les cheveux s'accommodent mal de l'humidité dont l'action leur est néfaste.

—Mais les miens sont si gras! . . . dites-vous.

En les lavant ainsi plusieurs fois par mois, n'excitez-vous pas davantage la sécrétion des glandes du cuir chevelu? Et s'ils sont secs, au lieu de les rendre brillants et souples, comme vous l'espérez, les lavages

exagérés activent leur chute en les desséchant plus encore.

Un shampooing est suffisant toutes les trois semaines.

Quant à sa préparation, elle nécessite une attention toute spéciale. D'abord, n'employez pour lui qu'une eau douce. Disposez-vous d'eau de pluie! N'hésitez pas à la préférer à n'importe quelle autre, même distillée.

Le choix judicieux du savon est aussi indiscutable. Pas de savon de lessive, savon ordinaire ou autres, nocifs par les éléments minéraux qu'ils contiennent, mais un savon neutre, balsamique, résultat d'une combinaison d'huile, de goudron et même de soufre.

Avec vos mains mouillées, savonnez et frictionnez la tête en tous sens.

Ici, je veux vous donner un conseil, tout paré du souvenir de nos grand-mères.

Si vous êtes blonde et que vous désirez redonner à votre toison bouclée le reflet doré du soleil, imprégnez vos cheveux d'une infusion de camomille. Avez-vous, au contraire, à réchauffer la couleur sombre de vos ondulations? Remplacez cette infusion par une décoction de bois de Panama.

Le shampooing terminé, il importe de rincer avec le plus grand soin, sinon la chevelure reste collante, grésâtre et terne. Après quatre ou cinq rinçages à grande eau chaude jusqu'à ce que celle-ci demeure parfaitement claire, rincez par une dernière eau additionnée de jus de citron, propice à rendre le brillant aux cheveux lavés.

Bien sécher constitue peut-être l'opération la plus importante du shampooing. Le confort moderne et son progrès nous ont appris à nous sécher les cheveux au sècheur électrique. Ce moyen est précieux, certes, mais est loin de valoir pour la beau-

té de la chevelure le séchage à l'air libre.

Pour éviter cependant qu'il ne se prolonge, risquant par là de vous occasionner un refroidissement, commencez par frotter la chevelure avec des serviettes chaudes assez rudes, puis laissez un moment à l'air libre pour que toute humidité s'en dégage.

Après le séchage, vos cheveux ne doivent apparaître, ni secs, ni cassants. En ce cas, voici un remède immédiat. A l'aide d'une brosse douce, de la paume de la main, ou mieux encore d'un vaporisateur, enduisez-les légèrement, sans excès de graissage, d'un peu d'huile balsamique ou de brillantine liquide de bonne qualité.

—Et les frictions parfumées? me demanderez-vous.

Ah! Une chevelure dégageant l'agréable odeur d'un parfum exquis, doté d'un nom charmant! . . . Quelle tentation!

Hélas! je suis obligé d'avouer qu'elles répondent davantage à un besoin de coquetterie qu'à une raison de santé. . .

Sauf en cas de séborrhée grave du cuir chevelu, les lotions à base d'alcool ne sont pas recommandées. Si les cheveux gras peuvent en faire usage de temps à autre, et le moins souvent possible, les cheveux secs doivent les évincer rigoureusement, ainsi que l'éther et l'éther de pétrole.

Qu'ils soient blonds ou cuivrés, vos cheveux bien lavés seront conservés en santé et en propreté parfaites, seules conditions pour obtenir ces jolies coiffures disciplinées, dont nous accueillons avec tant de joie la rénovation.

(Dimanche de la femme)

Le vieux feutre

Ne jetez pas vos vieux chapeaux de feutre, chères lectrices, car vous allez pouvoir, grâce à eux, exécuter très aisément, et aussi . . . très rapidement, une foule de charmants bibelots.

Le feutre se prête, en effet, merveilleusement au travail d'application.

On peut le découper avec une grande netteté, son épaisseur lui donne un certain maintien et — avantage précieux — ne s'effiloche pas, il peut être appliqué sur n'importe quel tissu au moyen de légers points coulés, sans qu'il soit besoin de le contourner d'un point de feston — opération la plus longue et la plus minutieuse de la broderie d'application.

Donc, réunissez les vieux feutres que vous avez cessé de porter. Plus vous aurez de teintes différentes, plus votre travail présentera une agréable variété. Vous choisirez le sujet qui vous plaira, vous le reporterez sur le feutre en le ponçant ou au moyen du papier carbone, puis vous découperez votre sujet et vous n'aurez plus qu'à le fixer sur un fond de tissu quelconque, par des points glissés ou des points à cheval exécutés avec un fil fin.

Lorsque vous aurez acquis une certaine habitude, vous pourrez réaliser de vrais petits tableaux. Par exemple, tout un petit village naïf avec des maisonnettes blanches au toit rouge, des arbres vert cru, un cours d'eau bleu pâle, des meules jaune d'or, etc. . . .

Ou encore, des groupes de petits personnages: (soldats de bois) au garde-à-vous, farandoles de paysans, bergers et bergères Louis XV . . . Et aussi des scènes animales, des corbeilles de fruits, de fleurs, des envois d'oiseaux, de papillons . . . Préférez-vous une note très moderne? De petits morceaux de feutre de divers tons, découpés selon des dessins géométriques, composeront une jolie mosaïque.

Tous ces sujets nécessiteront des tons variés. Mais si vous ne disposez que d'un feutre noir, blanc ou gris, ne vous désolerez point. Le premier vous donnera une superbe silhouette de chat, dans le second vous découperiez un cygne majestueux et dans le troisième un sympathique éléphant.

Quelques points de tige ou des points lancés, à l'intérieur du sujet, indiqueront suivant le cas, les membres, les ailes, les oreilles. Des perles figureront les yeux des animaux; un ruban, ou une bande de cuir mince servira de collier à un chien ou à un chat.

Recettes

Poule aux petits oignons

Troussez une poule; faites-la revenir avec du beurre jusqu'à ce qu'elle soit bien colorée; mouillez à mi-hauteur avec du bouillon; cuisez tout doucement avec feu dessus et dessous.

Mettez dans une poêle 2 douzaines de petits oignons crus, une cuillerée de saindoux et une pincée de sucre; sautez-les sur feu vif jusqu'à ce qu'ils soient bien colorés; égouttez-les en la graisse et mêlez-les à la poule, quand celle-ci sera aux trois quarts cuite. Finissez de les cuire ensemble. Débridez la poule; liez légèrement le jus et servez.

Filet d'Achigan — Superfins

6 filets d'achigan, le jus d'un citron, 1 tasse d'achigan réduit en pulpe, 2 cuillers à thé de beurre, 2 cuillers à thé de farine, 3 cuillers à soupe de crème ou de lait, 1 oeuf, sel et poivre.

Ce plat bien préparé fera grand honneur au poisson pris par "Monsieur lui-même". Taillez les filets dans la partie la plus épaisse du poisson, salez, et imprégnez-les de jus de citron, puis mettez sous presse pour une demi-heure.

Coupez le reste du poisson par petits morceaux, broyez-le dans le mortier, puis passez au tamis, pour que cela devienne une purée. Puis, pour une tasse de cette pulpe, ajoutez la sauce suivante: mêlez ensemble dans un poêlon, le beurre et la farine, évitez de laisser brunir; ajoutez le lait ou la crème, assaisonnez.

Côtelettes de mouton au céleri

Pour six convives, éplucher trois pommes de céleri-rave, lavez-les et coupez-les en morceaux et faites-les cuire à l'eau bouillante salée. Quand le légume est cuit, égouttez-le et passez-le au presse-purée ou au tamis assez fin. Mettez un morceau de beurre dans une casserole, quand il est fondu ajoutez le céleri passé, un peu d'extrait de viande concentré, assaisonnez et laissez mijoter. Sur le gril à gaz, chauffé d'avance, faites griller cinq minutes de chaque côté de belles côtelettes premières que vous salez et poivrez quand elles sont cuites. Étendez sur un plat rond bien chaud la purée de céleri, déposez dessus les côtelettes grillées, saupoudrez chaque côtelette d'une pincée de persil haché, mettez aussi une noisette de beurre et garnissez chaque manche d'un petite papillote. Servez brûlant avec des assiettes chaudes.

Soufflé au chocolat

Mettez dans une terrine 3½ onces de farine et 3½ onces de sucre; délayez avec une chopine de lait; passez le liquide dans une casserole; ajoutez un grain de sel et un morceau de beurre; tournez sur feu, pour obtenir une bouillie un peu consistante; cuisez 6 à 7 minutes sans cesser de tourner.

Faites ramollir 2 tablettes de chocolat; broyez-le, mêlez-lui la bouillie, et passez au tamis; ajoutez 5 jaunes d'oeuf, puis 5 blancs fouettés; versez-le dans une casserole à soufflé; lissez le dessus et cuisez 30 minutes à four doux ou au four de campagne.

Les pantoufles de feutre sont moins utilisables, car elles sont généralement défranchies lorsqu'on les abandonne. Mais celles de Bébé, encore très bonnes, mais devenues trop étroites, pourront vous fournir de gentils motifs.

Le simple et si facile procédé de décoration vous permettra de réaliser des coussins, des porte-journaux, des tapis de table et même des portières, des fonds de divan, etc.

Le cas échéant, vous pourrez coller le feutre au lieu de le coudre. Tel buvard de cuir, abîmé par une tache rebelle à tout nettoyage, sera orné d'une amusante silhouette qui recouvrira la partie tachée.

Vous exécuterez ainsi une quantité de ravissants objets qui ne vous demanderont qu'un peu de soin et de goût. Et soyez tranquilles . . . personne ne s'avisera de reconnaître, sur quelque coussin ou quelque desus de guéridon, le bérêt ou le petit (relevé) que vous arboriez, la saison dernière, sur vos boucles brunes ou blondes!

Les fantaisies de la mode

S'il est une saison qui favorise l'éclosion de fantaisie originales et amusantes, c'est bien l'été. Les séjours au bord de la mer ou à la campagne, les tenues si spéciales qu'on y porte maintenant, sont prétexte à imaginer toutes sortes de compléments intéressants.

Chaque année, ils se renouvellent bien entendu, et comme en général, la plupart ne sont pas d'un prix très élevé, on peut facilement composer des ensembles allant avec les principales tenues nouvelles de la saison.

Si vous le voulez bien, nous allons profiter de l'accalmie qui règne en ce moment dans le domaine des robes et des chapeaux pour faire une petite promenade à travers les accessoires nouveaux; nous y rencontrerons certainement des choses intéressantes.

Bien entendu, c'est encore la tenue de plage qui a tenté le plus souvent les créateurs de toutes ces amusantes nouveautés. Par exemple il est de bon ton, cette année, d'enfermer, le peignoir de bain, l'ouvrage, la trousse de toilette dans un grand sac rond de toile raide, unis ou rayé que ferme dans le haut une corde ou une courroie. Vous avez déjà deviné j'en suis sûr, qu'il s'agit là d'une reproduction assez fidèle du sac des matelots: comme eux, d'ailleurs, on jette ce sac sur l'épaule, et en route! Le fardeau est moins pesant que le leur, heureusement.

Ne quittons pas les accessoires de plage sans avoir dit qu'on a fort bien utilisé les coquillages, moules, clovisses et autres, pour en former de jolies garnitures nacrées servant de boutons, boucles et toutes sortes de motifs amusants.

Nous voudrions bien dire aussi que l'ombrelle connaît de nouveau les faveurs de la mode, mais en réalité elle se fait surtout dans une note rustique, les femmes d'aujourd'hui n'ayant plus peur de se brunir le teint.

Toutefois, il est assez indiqué de porter une ombrelle plutôt grande en toile de Vichy à petits carreaux assortie à la robe ou à sa garniture, ou bien une ombrelle en fil de lin tricoté également accompagné d'une cravate ou d'un grand col semblable: voilà un ouvrage tout indiqué pour celles qui aiment les aiguilles ou le crochet.

En fin, du côté des bijoux fantaisie, on voit l'utilisation de matières les plus variées: petits morceaux de bouchons entourés d'un cercle de métal ou de matière plastique et enfilés en collier; ceinture de corde reliée par des petits morceaux de bambou; colliers et bracelets de paille multicolore et mille autres fantaisies encore tout aussi imprévues.

Beaucoup de sandales naturellement toujours très ajourées et composées tantôt en toile de lin bisé, tantôt en coton de couleur tricoté.

PUDEUR

Ce romancier, dont la vue baisse, se faisait dernièrement lire un roman américain par sa secrétaire. Or, dans ce livre, il y a un passage scabreux. En y arrivant, la lectrice baissa la voix et subitement se tut.

Notre confrère comprit la raison de ce silence, mais ayant envie de connaître la suite, il dit à sa secrétaire:

"Bouchez-vous les oreilles, et continuez."



Toujours en main;
Excellent choix de fruits
mûrs aux plus bas prix.

Mde. A. Gougeon

Tél. 769, 32, rue Du Marché,
VALLEYFIELD

CARNET SOCIAL

M. et Mme Paul DeJordy de Montréal, sont pour quelques jours à Valleyfield, les invités de Mme O. P. Prieur.

M. et Mme L. N. Leduc et leur famille passent l'été à leur villa de la Baie.

Milles Thérèse et Jeanne Charbonneau sont, en ce moment, les hôtes de Milles Marchand, à leur chalet d'été.

M. le Dr et Mme A. Deguire sont de retour d'un voyage à New-York.

Mlle Annette Lauzon a passé une quinzaine à Montréal, l'invitée de Mlle Lucille Chaurrette.

M. et Mme Marcellin Hallé, Mlle Marguerite Hallé, ainsi que M. et Mme Albert Dumouchel de St-Anicet, partiront la semaine prochaine pour un voyage d'une quinzaine, au cours duquel ils visiteront quelques parents à Rimouski et à Rivière Bleue.

Mme Eddy Bédard de Grand'Mère et son fils Yvan sont pour quelques semaines à Valleyfield les invités de M. et Mme Jos. Prigent. M. Eddy Bédard est attendu en fin de semaine.

M. et Mme. Louis Loïselle, Mlle Irène Loïselle étaient de passage à Montréal dimanche.

Mlle Béatrice Rozan, M. Paul Chaurast de Montréal, étaient en promenade ces jours derniers, chez M. et Mme Horace Lauzon.

Mlle Olivette Caza de Huntingdon était, la semaine dernière, l'invitée de Mlle Françoise Leduc.

Mme G. A. Marsan, Mme Jos. Dagenais et Mlle Maryse Dagenais étaient les hôtes, en fin de semaine, de M. et Mme Ludger Codebecq.

M. et Mme Paul Mercier de Montréal, et leurs enfants sont de passage à Valleyfield, les invités de Mlle Dion.

M. Pierre-Henri Tessier était en visite à Hinchinbooke dimanche dernier.

M. et Mme Charles Paré et leur fille Jeanne sont installés à leur villa de la Baie.

Milles Marguerite Tremblay et Marguerite Godbout ont assisté au mariage de Mlle Françoise Cardinal de Malone.

M. et Mme Gustave Marchand sont pour quelques semaines aux Etats-Unis, ils visiteront New-York, Atlantic City, et Washington.

Mlle M. Claire Chasle est allée passer la fin de semaine à Soulanges, l'invitée de Mlle Marguerite Jeannotte.

Milles Gaetane et Thérèse Lafleur sont allées à Dunham, dans les Cantons de l'Est, chez la famille J. H. Bonbardier.

Quelques membres de la Chorale Ste-Cécile se sont rendus à St-Urbain de Chateauguy, dimanche, pour chanter la Grand'messe, à l'occasion du Jubilé d'Or Sacerdotal de M. le Chanoine Ed. Lachapelle, curé, et de l'ordination de M. l'abbé Brais.

Milles Yolande et Thérèse Goyette sont pour une quinzaine à Chateauguy.

M. et Mme Marc Monette de Montréal et leur fils, sont en promenade dans leurs familles.

M. et Mme Josaphat Girouard de St-Lambert, et leur famille étaient de passage à Valleyfield dimanche dernier.

Mme Roméo Robidoux accompagnée de ses enfants, a rendu visite à son père, M. Ovide Girouard de Sorel.

Mlle Marie-Thérèse Campeau est en villégiature chez son oncle, M. le curé Aumais, de St-Télesphore. Elle passera la fin de ses vacances chez son oncle, M. Elie Aumais, gérant de la Metropolitan à Lachine.

Huntingdon

M. et Mme Georges-Emile Gravel de Montréal ont passé la journée du dimanche chez M. et Mme J.-A. Hampson.

M. et Mme Albert Hébert et leur fils Ronald ont passé la fin de semaine à Valleyfield.

M. et Mme Maurice Langlais et leur fils Marc, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Huntingdon, les invités du notaire et de Mlle Lucien Baillargeon.

MADAME EUCLIDE THEORET, DECEDEE

Vendredi dernier, le 26 juin, à l'hôpital Notre-Dame, décédait Madame Euclide Théoret, épouse de M. Euclide Théoret, secrétaire-trésorier de la maison Kilgour Bros. Mme Théoret est morte tout doucement après une longue maladie et alors que l'on espérait sa guérison. Avantageusement connue par sa charité et son esprit chrétien, la défunte emporte avec elle les regrets de toute la population.

Les funérailles eurent lieu mardi dernier au milieu d'un immense concours de personnes. Nos sympathies à la famille éprouvée.

NAISSANCES

Leblanc—Le 21 juin, à M. et Mme Edmond Leblanc (Evelina Léger) de St. Agnès, est née une fille, Georgiana, Blanche, Marie-Rose.

Quenneville—Le 25 juin, à M. et Mme Victor Quenneville (Gracia Quesnel) de Ste-Agnès, est née une fille, Marie, Liette.

Lalonde—A M. et Mme Médard Lalonde (Régina Côté), de Valleyfield, est née une fille baptisée Marie-Antonia Jacqueline. Parrain et marraine: Gaudias Côté et Antonia Côté, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Rose-Anna Côté.

MARIAGES

Bazinet-Ouimet—Le 30 juin, 1936, en l'église de St. Malachie, Orms-town, a été célébré le mariage de M. Henry Bazinet avec Mlle Mary Elizabeth Ouimet, fille de M. et Mme Frank Ouimet.

Poirier-Robidoux—Le 23 juin, en l'église de N.D. de Bellerive a été célébré le mariage de M. Joseph Marc Poirier, fils de Napoléon et de Mme Poirier (Bérize Roy) et de Marie-Ange Robidoux, fille de Ovide Robidoux et de Mme Robidoux (Georgiana McSween).

Ladouceur-Emond—Le 25 juin, en l'église de N.D. de Bellerive, a été célébré le mariage de Jean de la Croix Ladouceur, fils de Hildège et de Laure Charette de St-Stanislas de Kostka, avec Mlle Marie-Graziella Emond, fille de Hildège Emond et Mme Emond (Sara Beaudry).

Montpetit-Bonhomme—Le 1 juillet, en l'église du Sacré-Coeur, a été célébré le mariage de Alfred Montpetit, fils de M. et Mme Arthur Montpetit de notre ville, et de Mlle Yvette Bonhomme, fille de M. et Mme Israel Bonhomme aussi de Valleyfield.

DECES

Sénécal—Le 24 juin, à l'âge de 41 ans, est décédé Della Sénécal, fille de Charles Sénécal et de Mathilde Bachand.

Cousineau—Le 26 juin, à l'âge de 21 ans et 6 mois, est décédé Hélène Cousineau, épouse de Roméo Cousineau. Le service fut chanté le 27 en l'église de N.D. de Bellerive.

Leduc—Le 26 juin, à l'âge de 71 ans et 11 mois, est décédé Elisa Côté, épouse de Joseph Egésippe Leduc. Le service funèbre fut chanté le 29 en l'église du Sacré-Coeur.

Montpetit—Le 30 juin, à l'âge de 38 ans, 10 mois, est décédée Mme Patrick Montpetit, de Huntingdon. Le service fut chanté ce matin en l'église St-Joseph de Huntingdon. L'enterrement eut lieu à St-Stanislas.

Saint-Stanislas de Kostka

Dimanche, le 28 juin, avait lieu au presbytère une assemblée de la ligue du Sacré-Coeur. Les officiers décidèrent d'organiser une tombola au profit de la ligue, les 20, 21 et 22 juillet. Cordiale bienvenue à tous.

Le 29 juin ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Aurel Leboeuf (Emilia Chartrand). Le service fut chanté par M. l'abbé L. Rolland et la levée du corps fut faite par M. le chanoine J. Laframboise. Sous la direction de M. Rodolphe Lemieux, la chorale exécuta une messe de Yon. Mlle Agnès Picard touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Aurèle Leboeuf, Joseph Leboeuf, Ubald Leboeuf, Victor Myre, Raoul Poirier et Rodolphe Viau.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Aurèle, Ubald et Joseph, cinq filles, Emilia, Marguerite, Anna, Hermine et Maria, et quinze petits-enfants.

La famille reçut de nombreuses marques de sympathie.

Mercredi, 1er juillet, ont eu lieu les funérailles de Mme Stanislas Poirier (Albina Primeau). Le service fut chanté par M. l'abbé L. Rolland et la levée du corps fut faite par M. le chanoine J. Laframboise. Les porteurs étaient MM. Narcisse Zénon, Adrien Primeau, Joseph Moïse et Médard Poirier.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, ses frères, Narcisse et Adrien; ses fils, Oscar, Edouard, Fernand; ses filles, Jeanne, Alice, Maria, Cécile et Alida.

Une foule nombreuse de parents et d'amis suivait le cortège.

Dimanche dernier, M. Joseph Choyer recevait M. et Mme J.-H. Laframboise, M. et Mme Georges Chayer, Mlle Jeanne Chayer et Mme A. Vincent de Montréal.

Merci aux bienfaiteurs

Les élèves de l'école Notre-Dame de Bellerive saluaient avec joie le 22 juin dernier l'époque si désirée des vacances.

Chacun emportait ses récompenses consistant en volumes ou objets divers dus à la grande générosité de la Commission Scolaire et de quelques amis de l'éducation.

On médit souvent de l'enfance quand on la croit ingrate. La satisfaction rayonnant sur les figures épanouies de chacun prouvait sa reconnaissance envers ses bienfaiteurs.

Un grand merci à tous ceux qui se sont dévoués à notre avancement intellectuel. Dans tous les coeurs fleuriront les vertus que vous désirez et voir croître. Ce sera là répondre au désir de tous nos généreux donateurs qui sont: M. le curé J.-D. St-Aubin, M. l'abbé Paul Leboeuf, M. Maxime Raymond, député au fédéral, La Société St-Jean-Baptiste, M. Donat Leboeuf, commissaire, MM. et Mmes Edmond Brunet, Médard Benoit, Oscar Beauchamp, Désiré Sauvé, Adolphe Ladouceur, Hector Clément, Emile Pilon, A. Chatel, Joseph Prévost, J. Ovide Quesnel, Ernest Chatel, Horace Picard, Gérard Poirier, Willie Paré, Raymond Robidoux, Roland Emond, Herménégilde Dumouchel, Wilfrid Lafontaine, Mlles Marie-Ange Leboeuf, Thérèse Lemay, Jeanne-Berthe Prévost, Délia Séguin, Hélène Peterkin.

UNE ELEVE.

La fanfare de Bellerive à Shawinigan

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, la fanfare de Bellerive participera pour la septième fois au festival des fanfares de la province de Québec qui aura lieu à Shawinigan, le 12 juillet. Notre fanfare locale espère en rapporter tous les honneurs.

L'ambition du président, M. Vinet, et du directeur, Signor Agostini, est de faire monter à 75 le nombre des musiciens. Cette semaine, la fanfare a fait l'acquisition de trois nouveaux membres: MM. Auclair, père et fils (cornet et saxophone) et M. Cronshaw (cornet).

L'Harmonie qui a donné son premier concert le 24 et un deuxième dimanche, prépare en ce moment son concert de dimanche prochain.

Le programme comporte quelques oeuvres de Raymond Denheg, autrefois de l'Harmonie actuellement soliste à la Commission de la Radio.

- 1—Mignonnette—Ouverture, par M. Y. Bauman.
- 2—a) Intermezzo Cavalleria, de Mascagni. b) Tonawanda, de A. Wendlar.
- 3—Rosary, de Raymond Denkey.
- 4—Glésiana, marche symphonique de Delecese.
- Intermission—
- 5—Panorama, ouverture de Barnhouse.
- 6—Annie Laurie, de Raymond Denhez.
- 7—Toujours et jamais, valse, de Walterful.
- 8—Les Diables Rouges, marche symphonique, de Rivala.
- 9—God Save the King.

Les CONTES CHOISIS de La GAZETTE

LE SCARABEE D'OR

Par EDGAR POE

(suite)

Je savais que mon croquis différait de ce nouveau dessin par tous ses détails, bien qu'il y eût une certaine analogie dans le contour général. Je pris alors une chandelle, et, m'asseyant à l'autre bout de la chambre, je procédai à une analyse plus attentive du parchemin. En le retournant, je vis ma propre esquisse sur le revers, juste comme je l'avais faite. Ma première impression fut simplement de la surprise; il y avait une analogie réellement remarquable dans le contour, et c'était une coïncidence singulière que ce fait de l'image d'un crâne, inconnue à moi, occupant l'autre côté du parchemin, immédiatement au-dessous de mon dessin du scarabée,—et d'un crâne qui ressemblait si exactement à mon dessin, non seulement par le contour, mais aussi par la dimension. Je dis que la singularité de cette coïncidence me stupéfia positivement pour un instant. C'est l'effet ordinaire de ces sortes de coïncidences. L'esprit s'efforce d'établir un rapport, une liaison de cause à effet,—et, se trouvant impuissant à y réussir, subit une espèce de paralysie momentanée. Mais quand je revins de cette stupeur, je sentis luire en moi par degrés une conviction qui me frappa bien autrement encore que cette coïncidence. Je commençai à me rappeler distinctement, positivement, qu'il n'y avait aucun dessin sur le parchemin quand j'y fis mon croquis du scarabée. J'en acquis la parfaite certi-

tude; car je me souvins de l'avoir tourné et retourné en cherchant l'endroit le plus propre. Si le crâne avait été visible, je l'aurais infailliblement remarqué. Il y avait réellement là un mystère que je me mais dès ce moment même, il me sembla voir prématurément poindre une faible lueur dans les régions les plus profondes et les plus secrètes de mon entendement, une espèce de ver luisant intellectuel, une conception embryonnaire de la vérité, dont notre aventure de l'autre nuit nous a fourni une si splendide démonstration. Je me levai décidément, et, serrant soigneusement le parchemin, je renvoyai toute réflexion ultérieure jusqu'au moment où je pourrais être seul.

Quand vous fûtes parti et quand Jupiter fut bien endormi, je me livrai à une investigation un peu plus méthodique de la chose. Et d'abord je voulus comprendre de quelle manière ce parchemin était tombé dans mes mains. L'endroit où nous découvrimmes le scarabée était sur la côte du continent, à un mille environ à l'est de l'île, mais à une petite distance au-dessus du niveau de la marée haute. Quand je m'en emparai, il me mordit cruellement, et je le lâchai. Jupiter, avec sa prudence accoutumée, avant de prendre l'insecte qui s'était envolé de son côté, chercha autour de lui une feuille ou quelque chose d'analogue, avec quoi il put s'en emparer. Ce fut en ce moment que ses yeux et les miens tombèrent sur le morceau de parchemin, que je pris

alors pour du papier. Il était à moitié enfoncé dans le sable, avec un coin en l'air. Près de l'endroit où nous le trouvâmes, j'observai les restes d'une coque de grande embarcation, autant du moins que j'en pus juger. Ces débris de naufrage étaient là probablement depuis bien longtemps, car à peine pouvaient-on y retrouver la physionomie d'une charpente de bateau.

Jupiter ramassa donc le parchemin, enveloppa l'insecte et me le donna. Peu de temps après, nous reprîmes le chemin de la hutte, et nous rencontrâmes le lieutenant G.. Je lui montrai l'insecte, et il me pria de lui permettre de l'emporter au fort. J'y consentis, et il le fourra dans la poche de son gilet sans le parchemin qui lui servait d'enveloppe, et que je tenais toujours à la main pendant qu'il examinait le scarabée. Peut-être eut-il peur que je ne changeasse d'avis, et jugea-t-il prudent de s'assurer d'abord de sa prise; vous savez qu'il est fou d'historie naturelle et de tout ce qui s'y rattache. Il est évident qu'alors, sans y penser, j'ai remis le parchemin dans ma poche.

Vous vous rappelez que lorsque je m'assis à la table pour faire un croquis du scarabée, je ne trouvais pas de papier à l'endroit où on le met ordinairement. Je regardai dans le tiroir, il n'y en avait point. Je cherchais dans mes poches, espérant trouver une vieille lettre, quand mes doigts rencontrèrent le parchemin. Je vous détaille minutieusement toute la série de circonstances qui l'ont jeté dans mes mains; car toutes ces circonstances ont singulièrement frappé mon esprit.

Sans aucun doute, vous me considérez comme un rêveur,—mais j'avais déjà établi une espèce de connexion. J'avais uni deux anneaux d'une grande chaîne. Un bateau échoué à la côte, et non loin de ce bateau un parchemin,—non

pas un papier,—portant l'image d'un crâne. Vous allez naturellement me demander où est le rapport? Je répondrai que le crâne ou la tête de mort est l'emblème bien connu des pirates. Ils ont toujours dans tous leurs engagements, hissé le pavillon à tête de mort.

Je vous ai dit que c'était un morceau de parchemin et non pas de papier. Le parchemin est une chose durable, presque impérissable. On confie rarement au parchemin des documents d'une minime importance, puisqu'il répond beaucoup moins bien que le papier aux besoins ordinaires de l'écriture et du dessin. Cette réflexion m'induisit à penser qu'il devait y avoir dans la tête de mort quelque rapport, quelque sens singulier. Je ne faillis pas non plus à remarquer la forme du parchemin. Bien que l'un des coins eût été détruit par quelque accident, on voyait bien que la forme primitive était oblongue. C'était donc une de ces bandes qu'on choisit pour écrire, pour consigner un document important, une note qu'on veut conserver longtemps et soigneusement.

—Mais, interrompis-je, vous dites que le crâne n'était pas sur le parchemin quand vous y dessinâtes le scarabée. Comment donc pouvez-vous établir un rapport entre le bateau et le crâne,—puisque ce dernier, d'après votre propre aveu, a dû être dessiné — Dieu sait comment, où, par qui, — postérieurement à votre dessin du scarabée?

—Ah! c'est là-dessus que roule tout le mystère; bien que j'aie eu comparativement peu de peine à résoudre ce point de l'énigme. Ma marche était sûre, et ne pouvait me conduire qu'à un seul résultat. Je raisonnais ainsi, par exemple: quand j'eus fini mon dessin, je vous le fis passer, et je ne vous perdis pas de vue que vous ne me l'eussiez rendu. Conséquemment, ce n'était pas vous qui aviez dessiné le

crâne, et il n'y avait là aucune autre personne pour le faire. Il n'avait donc pas été créé par l'action humaine; et cependant, il était là, sous mes yeux!

Arrivé à ce point de mes réflexions, je m'appliquai à me rappeler et je me rappelai en effet, et avec une parfaite exactitude, tous les incidents survenus dans l'intervalles en question. La température était froide, — oh! l'heureux, le rare accident! — et un bon feu flambait dans la cheminée. J'étais suffisamment réchauffé par l'exercice, et je m'assis près de la table. Vous, cependant, vous aviez tourné votre chaise tout près de la cheminée. Juste au moment où je vous mis le parchemin dans la main, et comme vous alliez l'examiner, Wolf, mon terreneuve, entra et vous sauta sur les épaules. Vous le caressiez avec la main gauche, et vous cherchiez à l'écarter, en laissant tomber noichalamment votre main droite, celle qui tenait le parchemin, entre vos genoux et tout près du feu. Je crus un moment que la flamme allait l'atteindre, et j'allais vous dire de prendre garde; mais avant que j'eusse parlé, vous l'aviez retiré, et vous vous étiez mis à l'examiner. Quand j'eus bien considéré toutes ces circonstances, je ne doutai pas un instant que la chaleur n'eût été l'agent qui avait fait apparaître sur le parchemin le crâne dont je voyais l'image. Vous savez bien qu'il y a, —il y en a eu de tout temps,—des préparations chimiques, au moyen desquelles on peut écrire sur du papier ou sur du vélin des caractères qui ne deviennent visibles que lorsqu'ils sont soumis à l'action du feu.

(A suivre)

Le Sport

LE SAULT-AU-RECOLLET VISITE LE CHAMPLAIN

Le club Champlain recevait lundi soir dernier la visite du Sault-au-Récollet. La partie commença à 7.45 h. et fut très contestée. Une foule nombreuse s'était rendue sur l'estrade pour assister à cette rencontre qui fut suivie de la partie de baseball à dos de mule.

Avant le commencement des hostilités entre le Champlain et le Sault, le photographe Gendron veut croquer l'équipe du Champlain dont deux joueurs veulent donner un avant-goût de cocasserie au public en essayant de monter à dos de mule. Peine perdue, l'une d'elles récalcitrait et désarçonne le pseudo-rancher Burgess lui faisant décrire une courbe aérienne qui déride la foule et provoque le fou-rire.

Après cet incident, le Champlain prenait place dans le champ tandis que le Sault recevait les instructions de son chef d'équipe.

Voici l'alignement des deux clubs:
Champlain Sault-au-Récollet
 Rivest lanceur Hébert
 L. McSween receveur Brouillette
 J.-M. Théoret 1er but Béliveau
 Vic. Latour 2e but Sanche
 M. Leduc arrêt-court Tapin
 Bourdeau 3e but Thomas
 B. Chagnon champ gauche Taillon
 Burgess champ centre St-Germain
 J.-P. Leduc champ droit Lavictoire
 Arbitres. Marbre: R. Lacroix
 Buts: Riley

La quatrième manche fut certes celle qui souleva le plus l'enthousiasme. Jusque-là aucun point n'avait été enregistré quand vint le tour du Champlain au bâton. Bourdeau commença la noce en prenant son but sur une erreur du deuxième. Une nouvelle erreur, de la part du lanceur cette fois, permet à Vic. Latour de prendre son but. Burgess frappe un coup de toute beauté qui lui vaut un deux buts: Bourdeau et Vic. Latour entrent. Le Sault rassemble ses forces pour terminer la manche.

Le Sault fit maintes tentatives afin d'abatte la marge des points, mais les efforts furent vains. La joute se prolongea d'une manche afin de permettre aux équipes de mules de s'organiser.

Alignement des équipes:
 Champlain—Rivest, lanceur; L. McSween, receveur; J. M. Théorét, 1er But; Vic. Latour, 2e But; M. Leduc, arrêt-court; Bourdeau, 3e But; B. Chagnon, champ gauche; Burgess, champ centre; J.-P. Leduc, champ droit.

Sault-au-Récollet—Hébert, lanceur; Brouillette, receveur; Béliveau, 1er But; Sanche, 2e But; Tapin, arrêt-court; Thomas, 3e But; Taillon, champ gauche; St-Germain, champ centre; Lavictoire, champ droit.

Arbitres: Buts: Riley; marbre: R. Lacroix.
Première manche:
 Sault-au-Récollet au bâton.—Lavictoire est hors jeu au premier. St-Germain frappe mais est mis hors jeu par le champ gauche. Thomas Conrad prend son but sur balles. Tapin est mis hors jeu au premier.

Champlain au bâton.—M. Leduc est hors jeu au bâton. Bourdeau prend son but sur erreur du lanceur Hébert. Vic. Latour frappe un coup sûr au champ gauche. Burgess frappe haut et est mis hors jeu par Taillon, champ gauche.

Deuxième manche:
 Sault au bâton.—Sanche est hors jeu au premier sur lancer de Vic. Latour. Béliveau est hors jeu au premier. Brouillette frappe un coup sûr au champ centre. Taillon est hors jeu sur lancer de Bourdeau au premier.

Champlain au bâton.—Henry Parker est hors jeu au premier. J.-M. Théorét subit le même sort. Chagnon est déjoué au bâton par le lanceur.

Troisième manche:
 Sault au bâton.—Hébert est hors jeu au premier. Lavictoire frappe une haute balle, le coup est pris par M. Leduc. St-Germain est déjoué au bâton.

Champlain au bâton.—Rivest frappe haut, la balle est prise par Tapin. J.-P. Leduc est hors jeu au premier. M. Leduc est hors jeu au premier.

Quatrième manche:
 Sault au bâton.—Thomas frappe haut, J.-P. Leduc attrape la balle. Tapin est hors jeu au premier sur un lancer de M. Leduc. Sanche frappe en lieu sûr. Béliveau est hors jeu au premier sur lancer de M. Leduc.

Champlain au bâton.—Bourdeau prend son but sur une erreur du 2e but. Vic. Latour prend son but sur erreur du lanceur. Burgess frappe un beau coup de deux buts. Bourdeau se rend au troisième but. Parker frappe haut et le champ

centre attrape la balle. Vic. Latour entre. J.-M. Théorét est hors jeu au troisième. Chagnon est hors jeu au premier.

Cinquième manche:
 Sault au bâton.—Brouillette frappe un coup sûr. Brouillette vole un but. Taillon prend son but sur balles. Hébert frappe au champ gauche; Chagnon lance la balle au troisième but qui met Brouillette hors jeu. Lavictoire est mis hors jeu au bâton. St-Germain est hors jeu au premier.

Champlain au bâton.—Rivest est hors jeu au premier. J.-P. Leduc frappe haut, mais le champ gauche attrape la balle. M. Leduc est hors jeu au premier.

Sixième manche:
 Sault au bâton.—Thomas frappe un coup sûr. Tapin frappe haut, mais Bourdeau attrape la balle. Thomas vole un but. Sanche est déjoué par le lanceur. Brouillette est hors jeu au premier.

Champlain au bâton.—Bourdeau est hors jeu au bâton. Vic. Latour frappe un coup sûr. Burgess est mis hors jeu au premier pendant que Vic. Latour court au deuxième. H. Parker frappe en lieu sûr, mais Vic. Latour est hors jeu au troisième.

Septième manche:
 Sault au bâton.—Taillon est mis hors jeu au premier sur lancer de Bourdeau. Hébert subit le même sort, et Lavictoire aussi.
 Champlain au bâton.—J.-M. Théorét est hors jeu au premier. Bissonnette frappe haut et le coup est attrapé par le champ gauche. Rivest frappe haut et le coup est pris par l'arrêt-court.

Huitième manche:
 Sault au bâton.—La partie se continua en dépit d'une avance de deux points pour l'équipe locale. Les points enregistrés dans les manches supplémentaires devaient compter en faveur de l'une ou de l'autre équipe. La partie se prolongea jusqu'à l'arrivée de l'équipe des mules.

St-Germain frappe haut et est mis hors jeu par Vic. Latour. Thomas prend son but sur une erreur de Bourdeau. Tapin est hors jeu au premier, et Thomas atteint son deuxième. J.-M. Théorét lance à Parker qui met Thomas hors jeu comme celui-ci courait pour compter.

La partie se termine par la victoire du Champlain.
 Pointage: Champlain deux; Sault-au-Récollet, zéro.

Huntingdon en première position

L'équipe de Huntingdon défait le Malone par 5 à 4

Le club de baseball local remporta sa troisième partie consécutive dimanche contre les "Chiefs" de Malone, 5 à 4.

En gagnant cette partie, le club local passa en première position car les clubs Bombay et Chateauguay ne purent jouer à cause de la pluie. Depuis leur entrée dans la "Border League" les joueurs locaux ne perdirent qu'une partie et cette défaite leur fut infligée par les "Ponies" de Chateauguay. Pete Bush qui joue pour les locaux depuis deux semaines semble avoir donné plus de courage aux joueurs car leur jeu d'ensemble et leur moyenne au bâton se sont de beaucoup améliorés. Dès son arrivée avec l'équipe locale Bush fut unanimement choisi comme capitaine du club, et tous les jeunes qui figurent sur l'alignement s'empresent toujours de suivre les avis que leur capitaine leur conseille.

C'est ainsi que les joueurs locaux purent gagner la partie de dimanche car à la fin de la neuvième manche le club local avait deux hommes de retirés au bâton et le pointage était de 4 à 3 en faveur des "Chiefs". Gavin frappa un simple et Baxter le fit compter. Le héros de la victoire fut Hay, quand il frappa un simple dans le champ droit, faisant compter Baxter et se rendant lui-même au deuxième.

Avery lança une belle partie pour Malone et méritait la victoire, mais ses co-équipiers ne lui donnèrent pas le support voulu.

Monique fit du beau travail sur le monticule pour le club local et ses joueurs le secondèrent habilement au champ.

L'assistance était assez nombreuse en dépit de la froide température.

Dimanche, le club local rencontrera le Chateauguay. La partie commencera à 2.15 p.m.

Baseball à Beauharnois

Devant une assistance considérable, le Beauharnois s'est assuré de deux brillantes victoires sur le Bordeaux, dimanche dernier. Les lanceurs locaux tinrent leurs hommes constamment à leur portée et par leur jeu assurèrent deux nouvelles victoires sur le Bordeaux. Julien fut bien près de faire un coup de circuit. La balle frappa un arbre hors du terrain et revint sur le champ. Il s'assura d'un trois-butts toutefois. Currie, Frappier, Primeau, Churchill, Barrington furent les héros des parties. Bissonnette lança une très belle partie et compta un bon nombre de "strike-out". Le Beauharnois qui est encore en dernière position compte bien arriver en première position d'ici la fin de la saison. Il ne devra pas subir de défaite cependant. L'on constatera que le Lacolle a abandonné la Ligue Intercité depuis dimanche dernier.

Le Sault est toujours en tête de la ligue, ayant battu le Saint-Jérôme dimanche dernier et n'ayant subi qu'une défaite depuis le début de la saison.

Voici le détail des parties et la position des clubs à date.

LIGUE INTER-CITE

George V	030100001—5	12	2
St-Lambert	000100120—4	14	3
Batteries: Dufort et Lizotte; Lamare et Duffie.			
Deuxième partie—			
George V	0000010—1	2	5
St-Lambert	814033x—19	20	3
Batteries: Guay, Dufort et Lizotte, Lévesque; Laverdière et Duffie, Surprenant.			
Sault	040010014—10	13	2
St-Jérôme	000030101—5	10	2
Batteries: Giguère et Brouillette; Piché et Beauchamp, Beauchamp.			
St-Paul Ind.	03000—3	3	1
St-Bruno	10202—5	5	2
Batteries: Smith et Gilbert; Marcil et Ogleman.			
Bordeaux	201200100—6	12	2
Beauharnois	210003001—7	10	4
Batteries: Hotte et Gagnon; Westman et Browning.			
Deuxième partie—			
Bordeaux	0000014—4	7	1

Beauharnois 401023x—10 14 3
 Batteries: Dion et Gagnon; Bissonnette et Leibson.

POSITION DES CLUBS

Receveurs	
Chambly	7 1 875
St-Bruno	6 1 857
St-Jérôme	5 2 714
St-Lambert	5 2 714
Beauharnois	5 3 500
Visiteurs	
Sault	6 2 750
St-Vianney	2 5 285
Rosemont	1 5 166
St-Paul Ind.	1 6 142
George V	1 7 125
Bordeaux	0 7 000

SOMMAIRE DE LA PARTIE

Erreurs: Currie 2; Frappier, 2; Marra 1; Normand 1.

Points produits sur coups de: Julien 2; Westman 2; Barrington 1; Durand 2; Marra 1; Normand 1; Hotte 1.

Trois buts: Richard 1; Deux buts: Durand 2, Normand 1.

Sacrifices: Normand 1. Buts volés: Barrington 1; Churchill 1; Julien, Westman. Double-jeux: Barrington à Currie à Churchill. Durand à Marra, Lavoie à Marra à Normand, Mara à Manochio à Normand. Strike outs: Westman 6; Hotte 2. Buts sur balles: Westman 1; Hotte 6. Mauvais lancer: Westman 1. Coups (hits) de Westman 12 en 9 manches; Hotte 10 en 8 2/3 manches. Laissés sur les buts: Beauharnois 7, Bordeaux 10. Temps: 2 heures et 15 minutes.

Deuxième partie—
 Erreurs: Currie 2; Frappier 1; G. Gagnon 1.

Points produits sur coups de: Frappier 4; Julien 2; M. Morisseau 2; Barrington 1; L. Morisseau 1; Richard 2; Manochio 1. Trois-buts: Julien 2; Barrington 1. Deux-buts: Frappier 1; Manochio 1. Buts volés: M. Morisseau 1; Normand 1. Sacrifices: Bissonnette 1. Strike-outs: Bissonnette 5; Dion 4. Buts sur balles: Bissonnette 0; Dion 3. Hits sur Bissonnette: 7 en 7 manches; sur Dion 14 en 6 manches. Laissés sur les buts: Beauharnois 7; Bordeaux 6. Temps: 1.45 heures.

T'a'pas ?

Panorama:
 ON SE DÉPÊCHE-ON NE PEUT PAS ALLER PLUS VITE!
 DÉPÊCHEZ-VOUS DONC DE VOUS HABILLER-ON VA ENCORE ÊTRE EN RETARD COMME L'AN DERNIER
 T'A'PAS DÉJÀ BOUSCULÉ TOUTE LA FAMILLE, LE JOUR DU DÉPART POUR LA CAMPAGNE, POUR NE PAS ÊTRE EN RETARD À LA GARE—
 LE TRAIN POUR LES MONTAGNES PARTIRA DANS 10 MINUTES
 CA VEUT DIRE QUE NOUS ALLONS MANQUER LE TRAIN, JE SUPPOSE?
 MISÈRE À POIL! SI TU CROIS QUE J'AI OUBLIÉ LES BILLETS SUR LA TABLE DU SALON!
 DÉPÊCHONS-NOUS, MAMAN-LE TRAIN VA PARTIR
 ON N'A PAS IDÉE D'UNE AUREILLE MALADRESSE—OUBLIER LES BILLETS APRÈS AVOIR BOUSCULÉ TOUT LE MONDE!
 TU DOIS ÊTRE CONTENT MAINTENANT? NOUS AURONS TOUT LE TEMPS QU'IL FAUT POUR LE TRAIN DE DEMAIN!
 T'A'PAS ALORS ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? ÇA DIMINUE LA TENSION SUR LE LIEN CONJUGAL!

Dites simplement—
"Bière BLACK HORSE"
 Dawes, S.V.P.

LE SPORT

Bellerive défait Champlain: Salaberry défait Maisonneuve par 1 à 0

Des deux parties qui se jouèrent dimanche, la plus intéressante fut sans contredit celle qui eut lieu entre le Salaberry et le Maisonneuve, et qui se termina par 1 à 0 en faveur du Salaberry. Les deux équipes rivalisèrent de courage et d'adresse. Du côté du Maisonneuve on n'enregistra que trois erreurs. Le Salaberry n'en commit que deux.

Deux des erreurs du Maisonneuve se firent à la dernière manche et permirent au Salaberry de compter le seul point de la partie. En somme, c'est la plus belle partie qu'on ait vu depuis le début de la saison, et il est probable qu'on n'en verra pas une semblable de sitôt.

Maisonneuve. — Carpentier, lanceur; Roland Latour, receveur; Salaberry: R. Lecompte, lanceur; Jos. Degré, receveur.

Arbitres: Théorêt et Mercier. La première partie se termina par la victoire du Bellerive sur le Champlain. Le pointage fut de 8 à 4. Les lanceurs étaient L. Lampron pour le Champlain et Doc Perron pour le Bellerive. Les receveurs furent L. McSween pour le Champlain et H. Parker pour le Bellerive.

Bourassa arbitrait derrière les buts et D. Mercier derrière le bâton.

Champlain vs Bellerive . . . Première manche—Champlain au bâton.

Marcel Leduc prend son but sur balles. Bourdeau frappe une haute balle et M. Cousineau fait un coup double. Leduc et Bourdeau sont hors jeu. A. Legros est mis hors-jeu au bâton.

Bellerive au bâton—R. Boyer frappe haut et est mis hors jeu. M. Cousineau prend son but sur balles. B. Leduc frappe haut et est mis hors jeu par B. Chagnon qui lance à Théorêt mais celui-ci commet une erreur permettant à Cousineau d'avancer d'un but. G. Latour frappe un coup sûr et Cousineau entre. H. Parker est mis hors jeu au premier.

Deuxième manche:

Champlain au bâton. — Burgess est mis hors jeu par B. Leduc, arrêt-court. J.-M. Théorêt frappe bas et B. Leduc fait une erreur. B. Chagnon frappe un coup sûr et Théorêt avance de deux buts. P. Reynolds frappe haut et Parker fait un coup double mettant B. Chagnon et Reynolds hors jeu.

Bellerive au bâton. — T. Waldron frappe dans les mains de Burgess. St-Michel frappe un léger coup mais Lampron l'intercepte au premier. L'arbitre déclare que le coureur est sauf. "Doc." Perron frappe un coup sûr. R. Boyer est hors jeu au premier.

Troisième manche:

Champlain au bâton. — L. McSween court un coup sûr sur erreur de Parker. L. Lampron prend son but et McSween entre. M. Leduc prend son but sur balles. R. Legros frappe en lieu sûr et Lampron entre sur erreur de Parker qui ne touche pas au marbre. Burgess frappe un coup sûr qui permet à McSween et Bourdeau d'entrer. M. Théorêt prend son but sur balles. B. Chagnon est hors jeu au bâton. P. Reynolds frappe dans les mains de Cambold, champ gauche. "Doc." Perron change de place avec A. Scheff. L. McSween est hors jeu au bâton. Trois hommes restent sur les buts.

Bellerive au bâton. — M. Cousineau prend son but sur erreur de Bourdeau. B. Leduc est mis hors jeu au premier. G. Latour frappe haut et est mis hors jeu par B. Chagnon, champ gauche. Cousineau vole un but et continue pour scorer sur une erreur de Reynolds. Parker frappe un coup sûr au champ gauche. T. Waldron frappe haut et Burgess attrape la balle.

Quatrième manche:

Champlain au bâton. — L. Lampron frappe haut et est mis hors jeu par M. Cousineau. M. Leduc frappe une roulante et Waldron l'attrape et l'intercepte au premier. Bourdeau prend son but sur balles, puis vole un but. A. Legros est hors jeu au premier sur un lancer de Waldron.

Bellerive au bâton. — St-Michel frappe haut et Burgess attrape la balle. Cambold prend son but sur erreur de Bourdeau. A. Scheff est mis hors jeu au premier. R. Boyer frappe un coup sûr et Cambold compte. M. Cousineau est hors jeu au premier sur lancer de M. Leduc.

Cinquième manche:

Champlain au bâton. — Burgess frappe haut; le coup est attrapé par Waldron. J. M. Théorêt frappe un

coup sûr, puis vole un but. B. Chagnon est mis hors jeu au bâton. P. Reynolds prend son but sur erreur de St-Michel. L. McSween est mis hors jeu au bâton.

Bellerive au bâton. — B. Leduc prend son but sur une erreur de M. Leduc. G. Latour frappe en lieu sûr dans le champ gauche, et B. Leduc compte. Parker prend son but sur erreur de M. Leduc et Latour entre. Waldron frappe haut et est mis hors jeu par Burgess. St-Michel est hors jeu sur lancer de Bourdeau au premier. Cambold frappe un coup sûr; la balle roule le long de la ligne mais bondit lorsque Legros se penche pour l'attraper. Boyer frappe un coup sûr et Cambold entre. Lampron, qui montre un peu de fatigue, est remplacé par Roy. Reynolds au monticule. M. Cousineau prend son but sur balles. B. Leduc est hors jeu au premier.

Sixième manche:

Champlain au bâton. — R. Reynolds est hors jeu au bâton. M. Leduc est hors jeu au premier. Bourdeau est hors jeu au premier.

Bellerive au bâton. — G. Latour est hors jeu au bâton. H. Parker frappe un coup magnifique qui lui vaut un trois buts. La foule l'acclame. Waldron prend son but sur balles. St. Michel, frappé par la balle, prend son but. Joannette prend la place de St-Michel. Cambold est hors jeu au bâton. A. Scheff frappe haut et J.-M. Théorêt attrape la balle.

Septième manche:

Champlain au bâton. — A. Legros prend son but sur balles. Burgess est hors jeu au premier tandis que Legros est hors jeu au deuxième. J. M. Théorêt frappe haut; il est mis hors jeu par Boyer.

La partie se termine par une victoire du Bellerive.

Pointage: Bellerive, 8; Champlain, 4.

DEUXIEME PARTIE

MAISONNEUVE vs SALABERRY

Première manche:

Maisonneuve au bâton. — G. Laplante, Halley et R. Tessier sont mis hors jeu au premier.

Salaberry au bâton. — R. Loisel est mis hors jeu par le champ centre. C. Morin est hors jeu au premier. E. Viau frappe un coup de deux buts. Vic. Latour frappe haut et Tessier, champ centre, attrape la balle. Gigaux frappe haut et C. Morin se montre très habile pour saisir le coup. Lemay est hors jeu au bâton. O. Lalonde frappe en lieu sûr mais est intercepté en tentant de voler son deuxième.

Deuxième manche:

Salaberry au bâton. — Guimond est hors jeu au premier. R. Viau frappe un coup de deux buts. Léo Smith est hors jeu sur une balle qui roule le long de la ligne. R. Lecompte est mis hors jeu au bâton.

Maisonneuve au bâton. — Roland Latour frappe un coup sûr. René Latour est hors jeu au bâton tandis que Roland Latour vole un but. Carpentier prend son but sur balles. Carpentier vole un but. Roland Latour essaie d'entrer; Jos. Degré, après plusieurs échanges de lancers avec Vic. Latour, le met hors jeu. G. Laplante est mis hors jeu par Vic. Latour.

Troisième manche:

Salaberry au bâton.—Jos. Degré frappe haut, Carpentier attrape le coup. A. Loisel frappe en lieu sûr. C. Morin est hors jeu sur une balle. Loisel vole deux buts de suite. E. Viau frappe une haute balle, le coup est pris par René Latour.

Maisonneuve au bâton. — Halley est hors jeu au bâton. R. Tessier est hors jeu au premier. Gigaux est hors jeu au bâton.

Quatrième manche:

Salaberry au bâton. — Vic. Latour frappe haut et Tessier attrape la balle. Guimond est mis hors jeu au premier sur lancer de Gigaux. R. Viau est hors jeu au premier sur lancer de Gigaux.

Cinquième manche:

Maisonneuve au bâton. — Lemay est hors jeu au premier. O. Lalonde prend son but sur balles. Roland Latour est mis hors jeu au bâton. René Latour est hors jeu au bâton. Salaberry au bâton. — Léo Smith frappe un coup sûr. R. Lecompte est hors jeu pendant que Smith avance d'un but. Jos. Degré est hors jeu au premier. Smith avance d'un but. A. Loisel est mis hors jeu au premier sur lancer de Gigaux.

Sixième manche:

Maisonneuve au bâton. — Carpentier est hors jeu au bâton. G.

Laplante est mis hors jeu au premier sur lancer de Lecompte. Halley prend son but sur erreur de Loisel. Halley essaie de voler son deuxième, mais après une passe de Lecompte au premier but puis au deuxième, Halley est mis hors jeu.

Salaberry au bâton. — C. Morin frappe mais le coup est attrapé par Tessier, voltigeur centre. E. Viau frappe mais de nouveau Tessier attrape le coup. Vic. Latour est hors jeu au premier.

Septième manche:

Maisonneuve au bâton. — Tessier est hors jeu au bâton. Gigaux est hors jeu au premier sur lancer de Vic. Latour. Lemay frappe droit dans le gant de Vic. Latour.

Salaberry au bâton. — Guimond est hors jeu au premier par un lancer de Carpentier. René Viau vole un but sur erreur de Lalonde. Léo Salaberry au bâton. — E. Viau Smith frappe, le coup est reçu par René Latour. René Viau vole son

troisième but. R. Lecompte est hors jeu au premier but.

Manches supplémentaires

Huitième manche:

Maisonneuve au bâton. — O. Lalonde est mis hors jeu par le lanceur. Roland Latour fait de même. René Latour est hors jeu au premier sur un lancer de Vic. Latour.

Salaberry au bâton. — Jos. Degré frappe un léger coup; Carpentier l'intercepte par un lancer au premier. Loisel frappe une haute balle; René Latour reçoit le coup dans son gant. C. Morin est hors jeu au bâton.

Neuvième manche:

Maisonneuve au bâton. — Carpentier frappe haut et C. Morin le met hors jeu au champ droit. G. Laplante est hors jeu au premier. Halley prend son but sur erreur de Smith. Tessier est hors jeu au bâton.

frappe un coup sûr. Vic. Latour est mis hors jeu par une décision de

l'arbitre. Guimond frappe un coup sûr et se rend jusqu'au deuxième but. René Viau frappe un coup sûr mais E. Viau est mis hors jeu au marbre. Léo Smith se prépare à frapper. Guimond vole son troisième puis entre pendant que Smith court au premier. Le seul point de cette partie fut enregistré sur une erreur de Latour et de Lalonde.

Le Maisonneuve conteste la victoire du Salaberry parce que, disent-ils, il y a eu interférence. On prétend que les coureurs furent poussés.

Une partie nulle doit être reprise, selon les règlements.

Position des équipes

	J.	G.	P.	Pts
Salaberry	6	4	2	666
Maisonneuve	7	4	3	571
Bellerive	8	4	4	571
Champlain	7	3	4	428

Parties nulles: Maisonneuve, 1; Salaberry, 2; Champlain, 1.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

J.-G. Laurendeau, C.R.
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD
L'un d'eux est à l'hôtel Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43

Ludger Codebecq, C.R.
L.L.L.,
AVOCAT,
Rue Ste-Cécile, Valleyfield

Tél.: Rés. 501 Atelier 673
Alida Goyette
"MACHINE SHOP"
Réparations de machineries
Soudure au gaz
Rectification de cylindres
Débossage d'auto
87, rue Champlain, Valleyfield

Albert Leblanc
B.A., L.L.L.
AVOCAT
Bureau: Hôtel-de-Ville
Téléphones:
Bureau 514, Résidence 233

Pharmacie St-Onge
Dr. LAROCHE, Prop.
Angle des rues Victoria et Nicholson
Le docteur Laroche traite spécialement les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Téléphone No. 75

Jacques Malouin
NOTAIRE
Hôtel-de-Ville, Valleyfield
Téléphone 387

J. D. S. Tremblay
NOTAIRE
Bureaux:
Valleyfield (Hôtel-de-Ville) et St-Timothée

J. M. Leduc
NOTAIRE,
36, rue Ste-Cécile, Valleyfield
Téléphone 327
Tél: Résidence 238.

Roméo Brunet
Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Dr. Lorenzo de Grandpré
Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Saint-Paul, Sacré-Coeur (Cartierville) et de la Miséricorde, Montréal.
"Rayons Ultra-Violet"
Bureau:
33, rue Jacques-Cartier, VALLEYFIELD
Téléphone No. 146.

Tél. Bureau 500, Résidence 67
Gontran Saintonge,
AVOCAT,
VALLEYFIELD
Bureau du samedi à Beauharnois de 9 hrs. a.m. à 2 hrs. p.m. Pour affaires pressantes s'adresser à l'hôtel Russel.

Dr. Armand Clairmont
Chirurgien-Dentiste
2, Ch. St. Louis, Beauharnois
Tél. No. 111
Bureau à Ste-Martine tous les jeudis de 10.00 a.m. à 5.00 p.m.

J. M. LAFLEUR,
D.E.B.A.
ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT
Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Studio Musical
Cours privés et collectifs
Directeur:
J.-N. CHARBONNEAU, D.M.
55, rue Jacques-Cartier VALLEYFIELD
Téléphone 471

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPEUTEUR GEOMETRE ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

M. Wilfrid Laberge
BOUCHER
A toujours en mains un choix varié de viandes de toute sorte qu'il vendra aux plus bas prix du marché, et à la satisfaction générale.
EN GROS ET EN DETAIL
Etal: Rue Champlain, VALLEYFIELD
Téléphone No. 19

Tél. 532 Tél. 726
PROULX - POIRIER,
97, Jacques-Cartier, 93, Du Marché
RADIO SERVICE
50c par appel en ville, service à toute heure, ouvrage garanti.

Louis VI Major
143, rue du Marché
Bois de construction de toute sorte
AUX PLUS BAS PRIX
Téléphone 150, Valleyfield

Elie Gendron
ARTISTE PHOTOGRAPHE
69, rue Ste-Cécile Tél No. 107 VALLEYFIELD
Agrandissements et cadres
Photos commerciales et d'amateurs finies avec soin
Service par la poste: B. P. 183

Dr. Emile G. Delorme,
M.D.
Ex-interne des Hôpitaux Hôtel-Dieu, Notre-Dame, St-Paul, Ste-Justine et La Miséricorde.
BUREAU:
à la Pharmacie Delorme, ou 40-42 rue St-Laurent, VALLEYFIELD
ancien magasin J.-E. Lefebvre, thé, café, etc.

L.-C. Tassé
NOTAIRE
BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

Robert Besner
NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile, Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38 VALLEYFIELD

Armand Longtin,
AVOCAT,
73, rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD, QUE.

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger, MONTREAL

BEAUHARNOIS

Accident qui aurait pu être grave-- Au club de chasse et de pêche-- Les régates cette année.

Assemblée du conseil de la ville de Beauharnois

Un avis de motion fut présenté lors de la dernière assemblée afin d'emprunter la somme de \$35,000.00 pour faire les travaux nécessaires pour une prise d'eau, tuyaux d'égout, de trottoirs pour desservir cette partie de la ville où s'établiront les nouvelles industries.

A part cela, on ne discuta que de questions de routine.

Accident d'automobile

Dimanche dernier, un automobile contenant trois personnes circulait à une allure très modérée sur la route conduisant à Saint-Etienne. Soudain un des pneus de la voiture s'arracha de sa roue et alla rouler dans un fossé. Le chauffeur mit aussitôt les freins mais non sans quelques difficultés à tenir sa voiture sur la route. Les occupants eurent la frousse un moment mais la prudence et l'allure modérée du chauffeur empêchèrent un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences.

A leur maison d'été

Madame Alfred Thibodeau ainsi que mademoiselle Madeleine Thibodeau sont revenues depuis peu d'un long voyage en Europe. Elles sont maintenant définitivement installées dans leur magnifique résidence d'été. M. Jacques Thibodeau est ici depuis le printemps.

Les régates

Par suite de certains malentendus, la rumeur voudrait que cette année notre ville ne vit pas comme par les années passées, cette belle fête des régates. Ces régates amenaient dans notre ville de milliers de personnes et étaient un aubain pour nos restaurateurs et marchands. Espérons que tout se règlera à l'amiable.

La Tombola au profit de l'Hospice Saint-Joseph aura lieu cette année les 16, 17 et 18 juillet prochain. De magnifiques prix seront mis en vente et en tirage. Actuellement les dames patronesses de cette institution font la vente des billets pour le tirage d'un magnifique radio.

Visite du R. P. J.-B. Asselin, C.S.V.

Le Révérend Père J.-B. Asselin, C.S.V., professeur au collège Bourget de Rigaud était de passage au collège de Beauharnois, samedi dernier. Le Père Asselin se rendait à Saint-Urbain où il devait assister aux noces sacerdotales de M. le curé Lachapelle.

Au Club de chasse et de pêche

Le Club de chasse et de pêche qui tout dernièrement entreprenait de fortes réparations à leur chalet sur leur île, aura bientôt terminé ces travaux d'amélioration. Les membres de ce club trouveront cette année de nouveaux avantages à aller passer quelques jours en cet endroit idéal. Une nouvelle cuisine entièrement à l'épreuve du feu fut construite ainsi que deux chambres à coucher supplémentaires. Un puit artésien assurera aux membres une eau potable. Nulle doute que les membres apprécieront ces travaux d'améliorations.

Le tennis

Le tournoi de tennis de la Howard Smith Paper Mills commencera sous peu. Les membres de ce club pratiquent arduement afin de remporter la palme dans leur classe respective.

Au collège de Beauharnois

Une cinquantaine des Frères des Clercs de Saint-Viateur arriveront sous peu au collège de Beauharnois et seront ici jusqu'au milieu de mois d'août, cela afin de parfaire leurs études de grec et de latin. Les professeurs du collège quitteront Beauharnois pour Joliette afin de faire leur retraite annuelle.

L'Harmonie de Beauharnois à Malone

L'Harmonie de Beauharnois prit une part active aux fêtes du premier juillet, à Malone, N. Y. M. Hormidas Roy, maire de cette ville ainsi que nombre d'autres citoyens assistèrent à cette célébration. La Chambre de Commerce de Beauharnois était aussi représentée.

En vacances

M. l'abbé Sauvé, vicaire de cette paroisse reviendra aujourd'hui de ses vacances.

Bingo au profit de l'Harmonie de Beauharnois

Dans le parc de la ville l'Harmonie de Beauharnois organisa une partie de Bingo afin d'aider à défrayer les dépenses occasionnées par l'achat de nouveaux instruments. Le public ne fut pas aussi nombreux que d'habitude probablement à cause de la température froide qu'il faisait mardi dernier.

Succès de Mlle Marie-Ange Thibert à l'École Normale de Valleyfield

Mlle Marie-Ange Thibert, fille de M. et Mme Armand Thibert de cette ville a remporté un brillant succès lors des examens de fin d'année, à l'école Normale de Valleyfield. Nos félicitations à la nouvelle diplômée.

Touristes qui ressentent un tremblement de terre

Trois touristes qui campaient à Mountain View, dans les Adirondacks, samedi dernier passant dans notre ville nous ont assurés qu'ils ressentirent cinq chocs sismiques samedi soir. Ils affirmèrent que la vaisselle trembla et que les secousses eurent lieu entre 11.40 et minuit.

Spencerwood

M. le docteur et Mme Edgar Patenaude de cette ville étaient regus la semaine dernière à Spencerwood par le lieutenant gouverneur.

A la St. Lawrence Alloys Ltd.

Les travaux avancent rapidement à la St. Lawrence Alloys Ltd. et M. Geo. Turnbull, président de cette compagnie, nous assure que vers le 25 juillet cette usine sera prête à fonctionner. "Il faut se hâter, ajoute M. Turnbull, car l'on attend le produit de notre manufacture". C'est donc dire que tout marche rondement.

M. Gaspard Leduc à S.-Chrysostome

M. et Mme Gaspard Leduc étaient de passage à Beauharnois la semaine dernière, en visite chez M. et Mme Armand Thibert.

De retour des classes

MM. Pierre, Edouard et Louis Trudeau sont de retour du collège de Bréboeuf. Mlle Louise Trudeau de Villa Maria, Mlle Marie-Ange Thibert de l'école Normale de Valleyfield, M. Philippe Laurin, M. Gaboury du séminaire de Valleyfield.

Imposante manifestation à Malone, N. Y.

(suite de la première page)

réception qu'on leur avait faite et de l'excellente organisation des fêtes.

Dans le discours de bienvenue qu'il prononça, le maire de Syracuse, M. Rolland B. Marvin fit quelques observations de grand intérêt: "En ce jour où les journaux ne sont remplis que de désaccords entre les peuples, il fait bon de voir la population de deux pays se réunir à une telle fête.

"Il est grand temps que les peuples s'efforcent de se comprendre les uns les autres et de se faire confiance; qu'ils montrent un peu de cette bonne volonté dont le Canada et les Etats-Unis donnent l'exemple.

M. G. Saintonge candidat plus que probable

(suite de la première page)

sa collaboration avec tous les aînés, elle offre les plus sûres garanties de représenter adéquatement le voeu populaire sans s'inspirer de préférences, elle n'a qu'un désir: gagner l'élection pour le parti libéral.

"Ses quelques sept cents membres, unis comme un seul homme, expriment librement et véritablement la conscience populaire.

"Ainsi l'Association dans les circonstances est-elle la mieux autorisée à exprimer le choix du candidat libéral; elle l'a fait librement, ouvertement, et elle est sûre que tous les bons libéraux marcheront avec elle dans la lutte pour la victoire.

"Il est nécessaire de rallier toutes les forces: comme mot de ralliement, jeunes et vieux n'en peuvent trouver de plus prometteur de succès que celui-ci: **Marchons avec la Jeunesse libérale; c'est la victoire que nous voulons.**"

L'exposition marque-- ra un grand progrès

(suite de la première page)

l'arène. Le promoteur Rod. Proulx, entre autres, désirerait venir y donner des séances de lutte.

Quant aux courses, on adoptera cette année une nouvelle méthode: au lieu de "3 dans 5", chaque course sera considérée comme une épreuve distincte. Cette méthode, appliquée à Lachute, a donné entière satisfaction.

Pour veiller au départ des courses, on a retenu les services de M. Félix St-Vincent de Montréal.

La plupart des juges ont été choisis, et ont accepté.

M. Ernest Brunelle de Ste-Sophie de Mégantic jugera les chevaux pesants; M. Gaston Marsan, agronome de Montréal, les chevaux légers; M. R.-P. Charbonneau, agronome de Montréal, les bovins Holstein, classe enregistrée et croisés; M. Stanislas Chagnon, de Lagorgendière, Co. Portneuf, les bovins Jersey et Canadiens. M. L. Crevier, agronome de Ste-Martine jugera les volailles, M. Gérard Ampleman, agronome de Ste-Martine, les légumes, et M. Gaston Casavant le beurre et le fromage.

On attend la réponse de M. Jos. P. Beauchemin, de Verchères qu'on a demandé pour juger les Ayrshires enregistrés et croisés, et de M. Idelbert Marcoux qui jugerait les porcs et les moutons.

Les directeurs de plusieurs entreprises locales ont déjà signé avec la compagnie de l'Exposition un contrat d'annonce de 3 ans. Ce sont: G. Perron, J.-A. Poupart, Leduc et Prieur, Garage Ben Viau, Hôtel Laroche, P. Billette, La Cie Dion, A.-S. Besner, Dandurand et Frères, la cie de traverse Valleyfield-Côteau, Jos. Lafleur, Chs. Cadieux, Tougas & Nicholson, Dr. S.-W. Laroche, Théo. Laniel, Richer & Frères, Valleyfield Auto Parts, Hervé Vallée, Crèmerie de Valleyfield, Château Salaberry et Beatty.

Au sujet des attractions, les organisateurs de l'exposition ont reçu une lettre des ligues du Sacré-Coeur demandant de veiller à ce qu'il ne soit présenté aucun spectacle que ne pourraient voir les jeunes filles et les enfants. M. Malouin nous fait lire, à ce sujet, une clause du contrat par lequel la World's Exposition Shows s'engage à ne présenter aucune attraction immorale et à n'offrir aucun jeu de hasard, sous peine de résiliation du contrat.

Quant à la subvention de \$5,000.00 répartie en 2 ans que M. Godbout avait promis, il n'en est plus question pour le moment. On espère toutefois que le prochain gouvernement, quel qu'il soit, en viendra à une décision semblable.

Les directeurs de l'Exposition se proposent de faire bénir l'arène au début du mois d'août. Outre les dignitaires ecclésiastiques, de hauts personnages de la politique seront invités à la cérémonie.

HUNTINGDON

M. Achille Laberge et Mlle Noëlla Lemay ont passé la journée du dimanche à Granby.

Petites annonces

MAISON D'ETE A VENDRE

Ile Demartigny au Lac St-François, en face du quais de Port Lewis, bonne maison, sacrifiera cause absence, belle occasion pour personne intéressée. S'adresser au bureau de La Gazette de Valleyfield, Tél. 60, 24, rue Nicholson.

EFFILAGE

Seiseaux, couteaux, outils effilés avec soin. Spécialité: tondeuses à gazon effilées, huilées et réconditionnées. William Bergeron, Valleyfield, 29, rue Daniel.

A VENDRE

Poêle électrique en parfaite condition, 4 ronds, fourneau et réchaud, bon marché. S'adresser à 85, rue Chemin Laroche, Valleyfield.

Séance très intéressante du Conseil de Ville, hier

(suite de la première page)

est presque impossible durant les mois d'hiver.

M. Miron envisage la question du point de vue financier. Il importe de considérer, dit-il, les revenus que rapporterait à la ville la taxe d'eau imposée sur ces propriétés. M. Cholette fait observer qu'on a déjà installé des services d'eau en certains quartiers de la ville à des endroits non construits et qu'il serait à la fois injuste et inhumain de refuser ce service à des citoyens.

M. Leboeuf note que dans ces quartiers le service d'eau est devenu par la suite nécessaire parce que de nouvelles maisons y ont été construites. D'autre part la ville en retire aujourd'hui des revenus. M. Leboeuf abonde dans le sens de M. Miron. Le Dr Laroche que le Bureau d'hygiène forcera tôt ou tard la ville à d'exécuter ces travaux; en conséquence, lorsqu'on accorde des permis de construire, on devrait prévoir si cela n'entraînerait pas des travaux d'aqueduc trop coûteux. Le Dr Laroche propose en terminant qu'on s'informe si la taxe d'eau prélevée au village Hallé couvrirait les frais de l'installation qui atteindraient, selon l'estimé de l'ingénieur, la somme de \$2600.

Son Honneur suggère finalement de demander à l'ingénieur quelles seront les meilleures conditions auxquelles les travaux seraient exécutés.

Revenant sur une question déjà partiellement étudiée, M. Touchette demande que l'ingénieur donne un estimé de coût que représenterait la réparation du pont de Bellerive. Le Dr Laroche dit qu'il y a là une question de propriété et qu'il faudrait savoir exactement ce qui, du pont et des terrains, appartient à la Montreal Cottons, à la Beauharnois Construction, à la ville et à Ottawa, de manière à pouvoir répartir entre les parties le coût des travaux. Il est proposé par M. Larin, seconde par M. Touchette, qu'on demande à l'ingénieur et le trésorier de soumettre un projet du pont, un estimé total du coût des travaux et un tableau des répartitions.

Le Conseil reçoit un avis de l'hon. T. D. Bouchard que la loi des pensions de vieillesse rentrera en vigueur dans quelques jours. On prie le trésorier de recevoir les demandes des personnes que désirent bénéficier de cette loi.

Les échevins prêtent une attention spéciale à la demande de la Société St-Jean Baptiste visant à réunir nos deux fanfares locales. M. Miron croit que non seulement la fusion est possible, mais qu'elle est à souhaiter étant donné le supplément de dépenses que nécessitent deux locaux et deux directeurs. M. Miron observe que les octrois, s'ils étaient à un seul corps de musique, permettraient d'obtenir de meilleurs résultats. Les comités des deux fanfares rencontreront le Conseil lundi prochain.

Les propriétaires de la rue Ste-Marguerite demandent un trottoir. Celui qui existe actuellement est plus bas que la chaussée. M. Cholette dit que la rue St-Denis est

dans un état pitoyable. Les deux demandes sont référées au Comité des chemins de même qu'une troisième plainte au sujet de l'état déplorable d'une rue de Bellerive située près de chez M. Narcisse Legault.

Le Département de l'hygiène fait un rapport favorable au sujet de l'eau.

Après que les employés du Bell Telephone et l'électricien de la ville eurent déclaré que le système d'alarme était en mauvais état, M. Gauthier, secondé par M. Miron, propose que le Comité d'éclairage fasse les réparations nécessaires. On file aux archives une lettre de l'Harmonie Bellerive qui suggère d'agrandir ou de remplacer le kiosque du parc Salaberry.

M. Monette appuie une requête de M. Daniel Leboeuf qui, en considération du fait qu'il a cinq enfants à nourrir, demande de travailler plus longtemps de manière à augmenter son salaire qui est de quatre piastres par semaine.

M. Miron observe que le bateau échoué devant le quai de la pointe Cockburn dépare l'aspect de la ville. On réfère au Comité d'embellissement sa suggestion de faire disparaître cette épave.

Aspect de la future église de Bellerive

(suite de la première page)

Tout l'intérieur sera d'une même couleur de divers tons. La voûte en tuile céramique belge comportera quelques motifs décoratifs de style Renaissance modernisé.

Pour les fenêtres, on se servira de verre cathédrale qui sera plus tard remplacé par des verrières.

On conservera les autels actuels en les remodelant. Les confessionnaux et les boiseries seront de bois canadien, probablement de merisier. La nef, le choeur et les jubés contiendront 1100 places.

On espère que l'église sera terminée pour la Saint-Jean Baptiste, l'an prochain.

Winfrey's Island Lodge

Fraser's Point, Dundee, Qué.

Vous invite cordialement à venir vous délasser, baigner, dîner et danser sur le St-François.

Spécial samedi, le 4 juillet, dîner au poulet, bière comprise, \$1.00.

Danse gratuite tous les samedis soirs de neuf heures à minuit.

Guidez-vous sur les affiches où vous verrez des poissons.

Licence de bière et vin.

SALON GLORIA

25, rue Ste-Cécile
SPECIAL POUR JUILLET
Ondulations permanentes à l'huile.
Prix. rég. \$2.00 pour \$1.25, coupe de cheveux et ondulations à la main comprises.
Tous les autres ondulations permanentes à prix réduits.
MDE F. RILEY
Tél. 773, Valleyfield



Nouvelle émission;

Oeuvre et Fabrique de

NOTRE-DAME DE BELLERIVE

VALLEYFIELD, QUE.

Obligations à 4%

\$100,000.00

Echéant en séries de 1 à 20 ans

Les produits de cet emprunt serviront au parachèvement de l'église actuellement en construction.

Tous les autres détails concernant les prix, échéances disponibles, etc., seront donnés d'ici à quelques jours.

Veillez vous adresser à
J. GERARD BELANGER, L.S.C.,
Agent spécial.

Crédit Anglo-Français Limitée

48, rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD, QUE. Téléphone 802,